



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE AU SAHÉL (SWEDD)

ASSISTANCE TECHNIQUE DU SOUS-PROJET
"ACCROISSEMENT DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES"

Analyse de la cartographie des interventions économiques déployées en **Mauritanie**

Plan de rédaction

I. Résumé exécutif	5
II. Liste des sigles et acronymes	7
III. Introduction	8
IV. Contexte et justification	10
IV.1 Contexte général de la cartographie	10
IV.2 Contexte spécifique de la Mauritanie en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes	11
IV.2.1 Perception générale.....	11
IV.2.2 Situation économique des filles et femmes de la Mauritanie	11
IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes	12
V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes en Mauritanie.....	14
V.1 Objectif de la mission	14
V.2 Clarification conceptuelle.....	15
V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes	15
V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation.....	15
V.2.3 Inclusion financière	16
V.3 Approche méthodologique.....	16
V.3.1 Démarche méthodologique utilisée	16
VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI en Mauritanie	21
VI.1 Recensement d'interventions	21
VI.1.1 Domaines d'intervention	21
VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur	22
VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes	23
VI.2.2 Renforcement de la capacité d'agir.....	23
VI.3 Interventions et effets induits	24
VI.3.1 Estime de soi	24
VI.3.2 Liberté d'expression.....	25
VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps	25
VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi	25
VI.3.5 Sécurité en public	25
VI.3.6 Se sentir valorisée.....	26
VI.3.7 Capacité d'influence	26
VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires	26
VI.5 Facteurs de succès.....	26
VI.5.1 Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions	27
VI.5.2 Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes.....	28

VI.5.3 Construction de partenariats stratégiques	31
VII. Axes de progrès.....	33
VII.1 Défis.....	33
VII.1.1 Installation et financement des bénéficiaires.....	33
VII.1.2 Accès au marché	33
VII.2 Gaps à combler.....	33
VII.2.1 Manque d'un volet relatif aux compétences numériques	33
VII.2.2 Inaccessibilité de certaines zones	33
VII.2.3 Faible accès aux services financiers.....	34
VII.2.4 Absence d'un suivi post-formation	34
VII.3 Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays	34
VII.3.1 Volonté politique.....	34
VII.3.2 Coalition d'acteurs.....	34
VII.3.3 Facilitation du dispositif de renforcement de capacités	34
VII.4 Leçons apprises	35
VII.4.1 Valeur ajoutée des espaces sûrs	35
VII.4.2 Enseignements pour une meilleure contribution des mentors	35
VIII. Récapitulatif des interventions à potentiel d'autonomisation économique lors du SWEDD 1 en Mauritanie.....	36
IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes	38
IX.1 Typologie des Interventions du projet SWEDD.....	38
IX.2 Classification selon les domaines d'investissements clés	38
IX.2.1 Compétences fondamentales de base	38
IX.2.2 Compétences essentielles et complémentaires	38
IX.2.3 Environnement favorable	39
IX.2.4 Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques	39
IX.2.5 Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire	39
IX.3 Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention	39
IX.3.1 Analyse du marché de l'emploi.....	40
IX.3.2 Construction de partenariats stratégiques.....	40
IX.3.3 Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes	41
IX.3.4 Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes	41
IX.3.5 Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)	42
IX.4 Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés	43
IX.4.1 Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes	43
IX.4.2 Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)	43
IX.4.3 Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)	43
IX.4.4 Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)	43
IX.4.5 Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs).....	43

IX.4.6 Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés) 43

X. Interventions "non SWEDD"	44
X.1 Contenu actuel des interventions	44
X.2 Présentation sommaire des interventions non SWEDD	45
XI. Conclusion	47
XII. Recommandations	48
XIII. Annexes : Outils de collecte	49
XIV. Références bibliographiques	65

<i>Figure 1: quelques constats imputables aux interventions</i>	6
<i>Figure 2: Typologie des compétences développées</i>	10
<i>Figure 3: Vue synoptique de la cartographie</i>	14
<i>Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique</i>	16

<i>Tableau 1: Liste des sigles et acronymes</i>	7
<i>Tableau 2: structure du SWEDD</i>	10
<i>Tableau 3:Autonomisation économique des femmes</i>	11
<i>Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces</i>	12

I. Résumé exécutif

En Mauritanie, la première phase du projet SWEDD (Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend) a ciblé les adolescentes et jeunes filles vulnérables issues de milieux défavorisés des communautés de la zone urbaine ou rurale des wilayas du Hodh Charghi, Hodh Gharbi, Assaba et Guidimagha. Le projet a fourni diverses compétences et des opportunités économiques. Le présent rapport se polarise sur la cartographie des initiatives liées à la composante autonomisation.

La démarche méthodologique exécutée a accordé une place de choix à la revue documentaire. Des informations sur le sous projet sont disponibles à travers diverses sources. Des fiches de collecte de données et des canevas de lecture ont été élaborés pour extraire les informations pertinentes relatives aux interventions. Les outils ont été élaborés sur la base de la Théorie de Changement de Plan International relative à la thématique ainsi qu'à deux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "Genre transformateur".

Au titre des principaux résultats, on peut faire mention de la formation dispensée avec succès au profit de 2360 filles et femmes dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'éducation financière [MASEF, 2020]. Cette formation les a équipées pour identifier, créer et gérer des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Toutefois, il a été noté que certaines bénéficiaires ont besoin de plus de temps pour assimiler et d'une simplification des outils comptables pour pouvoir les exploiter.

Le renforcement technique et professionnel a ciblé divers secteurs économiques locaux mis en perspective par des cartographies socioéconomiques réalisées au niveau des quatre (4) zones de concentration des interventions [MASEF, 2018].

Des compétences de vie ont été développées, dans les espaces sûrs, à l'adresse de 1790 filles [MASEF, 2020]. Elles ont amélioré leur compréhension de sujets tels que la santé de la reproduction, l'espacement des naissances, les effets négatifs des mariages précoces, l'autonomisation des femmes et l'importance de la scolarisation des filles. C'est le fruit du travail perpétré par 200 femmes relais formées pour sensibiliser leurs communautés sur ces thématiques [MASEF, 2019].





Figure 1: quelques constats imputables aux interventions

En termes d'appui au démarrage, on peut faire cas des 60 candidates sélectionnées à l'issue de l'organisation d'une compétition des produits phares de chaque région. Il en est de même des 100 autres participantes retenues à raison de 25 par zone couverte [MASEF, 2020]. Elles ont reçu des financements sous forme de prêts remboursables, stimulant ainsi la réutilisation des ressources pour financer d'autres projets et élargir l'impact de ces opportunités à un plus grand nombre de femmes

Des défis et des lacunes ont été identifiés, notamment dans la conceptualisation et la mise en œuvre du projet. La disponibilité d'un cadre légal et institutionnel a facilité les actions déployées. Cependant, des défis subsistent, plus précisément en termes d'application des lois et de sensibilisation continue pour faire évoluer les mentalités et les pratiques discriminatoires. Toutefois, il existe des opportunités à saisir pour renforcer l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes en Mauritanie.

II. Liste des sigles et acronymes

AGR	: A ctivités G énératrices de R evenus
AJF	: A dolescentes et J eunes F emmes
AVEC	: A ssociation V illageoise d' E pargne et de C rédit"
BTP	: B âtiments T ravaux P ublics
BUMEC	: B ureau M auritanien d' E tudes et de C onseils
CCSC	: C ommunication pour le C hangement S ocial et de C omportement
CDD	: C aisse de D épôt et de D éveloppement
CDHAHRSC	: C ommissariat aux D roits de l' H omme, à l' A ction H umanitaire et aux R elations avec la S ociété C ivile
CFPF	: C entre de F ormation et de P romotion F éminine
CIDE	: C onvention I nternationale des D roits de l' E nfant
EFTP	: É ducation F ormation T echniques et P rofessionnelles
GIE	: G roupements d' I ntérêt É conomique
INAP - FTP	: I nstitut N ational de P romotion de la F ormation T echnique et P rofessionnelle
MAIEO	: M inistère des A ffaires I slamiques et de l' E nseignement O riginel
MASEF	: M inistère des A ffaires S ociales de l' E nfance et de la F amille
MCM	: M éthodes de C ontraception M odernes
MEJS	: M inistère de l' E mloi, de la J eunesse et des S ports
MENFP	: M inistère de l' É ducation N ationale et de la F ormation P rofessionnelle
MESFTP	: M inistère de l' É ducation S econdaire, et de la F ormation T echnique et P rofessionnelle
MS	: M inistère de la S anté
OCB	: O rganisations C ommunautaires de B ase
ONG	: O rganisation N on G ouvernementale
OSC	: O rganisations de la S ociété C ivile
PME	: P etites et M oyennes E ntreprises
PMI	: P etites et M oyennes I ndustries
PNSR	: P rogramme N ational de S anté de la R eproduction
PTF	: P artenaires T echniques et F inanciers
SR	: S anté de la R eproduction
SWEDD	: S ahel W omen's E mpowerment and D emographic D ividend
UEP	: U nité d' E xécution du P rojet
UGP	: U nité de G estion du P rojet
UNFPA	: F onds des N ations U nies pour la P opulation
YEE	: Y outh E mployment and E ntrepreneurship

Tableau 1: Liste des sigles et acronymes

III. Introduction

Le projet "Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel", abrégé en SWEDD, est une initiative régionale majeure résultant de la collaboration entre les dirigeants de six pays d'Afrique sahélienne, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Lancé officiellement en novembre 2015 avec ces six pays fondateurs, le projet a rapidement pris de l'ampleur en accueillant le Bénin en 2019, suivi du Cameroun et de la Guinée en 2020.

Le SWEDD est une réponse aux défis socio-économiques et démographiques qui touchent la région du Sahel. Son objectif primordial est de réduire la vulnérabilité des populations, en particulier des jeunes femmes et des filles, tout en capitalisant sur le potentiel du dividende démographique. Pour atteindre ces objectifs, le projet a mis en œuvre une série d'interventions ciblées, allant du renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales à l'amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et nutritionnelle.

La spécificité du SWEDD réside également dans son engagement à promouvoir une approche transformatrice du genre, visant à révolutionner les rôles traditionnels des femmes dans la société et à leur offrir de nouvelles opportunités. Cette initiative régionale s'articule autour de trois composantes principales, chacune visant à résoudre un aspect clé des défis auxquels sont confrontées les populations vulnérables du Sahel.

Parmi les nombreuses initiatives du SWEDD, l'inclusion financière occupe une place centrale. Elle est considérée comme un moteur essentiel de l'autonomisation économique des femmes, permettant l'accès aux revenus, le contrôle des gains économiques et le pouvoir de décision. Les résultats encourageants de ces initiatives ont incité à entreprendre une cartographie des interventions économiques et à évaluer leur impact sur l'autonomisation des femmes et des filles.

La réalisation de cette cartographie a été une opportunité pour examiner de près les initiatives qui façonnent le paysage de l'autonomisation économique dans le Sahel. Il a été mis en exergue, à travers cette cartographie, différentes facettes des actions entreprises pour renforcer l'autonomie économique des filles et des femmes dans les six pays de la phase initiale du projet SWEDD.

L'exercice a été conduit par Plan International en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il a permis d'appréhender les effets de ces initiatives, d'identifier les facteurs clés de leur succès, tout en restant attentifs aux défis persistants et aux opportunités à saisir pour aller encore plus loin dans l'autonomisation économique des femmes. Cette mission revêt une importance cruciale pour l'avenir du projet SWEDD et pour la promotion de l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et le développement durable dans la région du Sahel. Elle offre également une perspective unique sur la manière dont les initiatives régionales peuvent façonner un avenir meilleur pour les femmes et les filles, en capitalisant sur leur potentiel et en les plaçant au cœur du développement socioéconomique.

La restitution des investigations effectuées en Mauritanie polarise, dans ce document, l'attention sur les interventions du SWEDD¹ à potentiel d'autonomisation économique en articulation avec d'autres initiatives communautaires. Il y est spécifié, la définition opératoire des concepts clés utilisés, les contours de la démarche méthodologique mise en œuvre ainsi que les résultats engrangés. L'analyse de ces derniers a offert la possibilité d'identifier aussi bien des facteurs de succès, des défis, des gaps, des opportunités que des leçons capitalisées. Un canevas pouvant servir de référence pour la réussite de processus d'autonomisation des filles et des femmes a été esquissé. Enfin, une "fenêtre" a été ouverte sur les interventions exécutées hors du cadre SWEDD avec l'objectif de constituer graduellement une base de données qui sera alimentée par des interventions à potentiel élevé d'autonomisation économique des filles et des femmes.





IV.

Contexte et justification

IV. Contexte et justification

IV.1 Contexte général de la cartographie

Le projet "Autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel" (SWEDD) œuvre à accroître l'autonomisation des adolescentes et des femmes à travers des axes clés d'intervention.

a. Le renforcement des compétences

Il a quatre principales facettes.



Figure 2: Typologie des compétences développées

Les compétences de vie renvoient à un paquet de formations destinées à (re)construire la personnalité des participantes. Elles sont sensibilisées sur leurs droits. Les violences basées sur le genre sont abordées sous tous leurs aspects ainsi que la communication interpersonnelle, les mécanismes de résolution de conflits, la prise de décision éclairée. Les autres compétences développées, en complément à celles sus décrites, ont pour finalité d'assurer l'autonomisation économique des participantes.

b. L'accès

- ✓ aux services de santé reproductive infantile et maternelle
- ✓ à la nutrition de qualité, par l'adoption d'une approche transformatrice du genre.

c. L'amélioration des capacités régionales de partage de connaissances et de bonnes pratiques

Pour atteindre ces objectifs, le SWEDD est structuré autour de trois composantes principales récapitulées dans le tableau qui suit :

Composantes principales	Satisfaction de la demande en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle des femmes et des adolescentes.
	Amélioration de l'offre de produits et de services liés aux besoins de santé : garantir la disponibilité des produits et du personnel de santé.
	Création d'un environnement favorable à la réalisation des objectifs du projet. Soutient des actions de plaidoyer, des innovations juridiques, l'engagement politique et le développement des capacités.

Tableau 2: structure du SWEDD

Le projet SWEDD a un impact positif dans plusieurs pays de la région : les résultats imputables aux actions développées sous son égide sont élogieux dans tous les pays couverts. Au nombre des initiatives qui jouent un rôle de levier, l'inclusion financière occupe une place de choix. Elle est au cœur de l'effort visant à autonomiser économiquement les femmes. Elle aborde les questions d'accès à une gamme de produits et de services financiers abordables et adaptés à des besoins spécifiques. Ces préoccupations sont au cœur de l'autonomisation économique des femmes qui repose sur trois piliers essentiels :

1	Accès aux revenus et aux biens	2	Contrôle et jouissance des gains économiques	3	Amélioration du pouvoir de décision
---	--------------------------------	---	--	---	-------------------------------------

Tableau 3: Autonomisation économique des femmes

Face aux résultats encourageants enregistrés, il a été pris la décision de réaliser la cartographie des initiatives ayant un potentiel d'autonomisation économique dans l'optique de nourrir les échanges entre les pays partenaires du projet. Cette mission comprend deux volets distincts :

1. Le recensement des interventions visant à autonomiser économiquement les femmes en lien avec d'autres interventions communautaires
2. Le développement de modèles d'inclusion financière adaptés au contexte du projet SWEDD et au-delà.

IV.2 Contexte spécifique de la Mauritanie en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes

IV.2.1 Perception générale

La Mauritanie, pays d'Afrique de l'Ouest, partage ses frontières avec le Sahara occidental et l'Algérie au nord, le Mali à l'est, et le Sénégal au sud¹. En 2020, sa population a été évaluée à environ 4,7 millions d'habitants, répartis de manière équitable entre les femmes (49,8%) et les hommes (50%)².

L'autonomisation économique des filles et des femmes en Mauritanie offre diverses opportunités pour le développement économique du pays. A ce titre, des initiatives de renforcement des capacités des femmes sont promues. Elles comprennent des programmes de formation, de mentorat et d'apprentissage, mis en œuvre pour stimuler l'emploi et le développement économique féminin³. Le soutien aux secteurs innovants et générateurs d'emplois, notamment par le biais d'initiatives axées sur l'économie circulaire, peut contribuer à la durabilité du développement et renforcer la résilience face aux menaces futures. Un tel engagement est propice à l'émergence de secteurs porteurs d'emplois, l'accès aux opportunités économiques, la formation et la représentation politique des femmes⁴.

Au demeurant, les progrès réalisés en matière d'égalité de sexes, d'accès à l'éducation et aux opportunités économiques ne sont pas venus à bout des obstacles à la participation complète et équitable des femmes aux activités économiques du pays.

IV.2.2 Situation économique des filles et femmes de la Mauritanie

La participation féminine sur le marché du travail demeure faible. L'action des femmes est principalement concentrée dans le secteur informel. Elles font face à des contraintes en matière de propriété foncière, d'entrepreneuriat et d'accès au crédit. En dépit des avancées au cours de la dernière décennie, l'environnement juridique demeure discriminatoire envers les femmes : elles ne représentent que 7,9% des propriétaires fonciers⁵. Cette inégalité a des implications économiques majeures, excluant les femmes d'opportunités dans l'agriculture et l'élevage, sources réelles de revenus. Selon la Banque Mondiale, une augmentation potentielle de 19% de la richesse économique mauritanienne pourrait être réalisée en offrant aux femmes plus d'opportunités⁶.

Bien que les femmes aient relativement plus de liberté pour accéder aux services de base, les conditions économiques et socioculturelles persistantes entravent leur autonomisation. Les normes sociales

¹ <https://www.ilo.org/africa/countries-covered/mauritania/lang--fr/index.htm>

² <https://www.unicef.org/wca/media/8346/file/Analyse%20rapide%20de%20genre%20E2%80%93Mauritanie.pdf>

³ <https://www.undp.org/fr/africa/communiqués/autonomiser-les-jeunes-en-matiere-deconomie-circulaire-pour-acceler-le-developpement-de-secteurs-innovants-et-porteurs-demplois>

⁴ <https://www.undp.org/fr/africa/communiqués/autonomiser-les-jeunes-en-matiere-deconomie-circulaire-pour-acceler-le-developpement-de-secteurs-innovants-et-porteurs-demplois>

⁵ <https://www.unicef.org/wca/media/8346/file/Analyse%20rapide%20de%20genre%20E2%80%93Mauritanie.pdf>

⁶ <https://www.unicef.org/wca/media/8346/file/Analyse%20rapide%20de%20genre%20E2%80%93Mauritanie.pdf>

profondément enracinées génèrent des obstacles à l'inclusion économique et sociale des femmes, tant dans le ménage que sur le marché du travail, nécessitant des réformes juridiques et économiques pour favoriser une participation plus équitable des femmes dans l'activité économique.

IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes

Elles ont été synthétisées dans la matrice ci-après :

FORCES⁷	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'actions et stratégies ciblées sur les femmes et les filles • Accès aux services sociaux de base • Renforcement des systèmes (à l'échelle nationale, régionale et municipale) • Partenariats internationaux • Stratégie de lutte contre les VBG en 2020 • Procédures juridiques internationaux et nationaux
FAIBLESSES⁸	<ul style="list-style-type: none"> • Inégalités du genre • Faible accès des adolescentes aux services de santé reproductive et sexuelle • Difficultés d'accès à la justice des victimes de VBG • Participation limitée au marché du travail formel • Discrimination basée sur le genre • Faible accès des femmes à la terre et au crédit • Manque d'informations sur les procédures juridiques • Complexité des procédures de plainte
OPPORTUNITES⁹	<ul style="list-style-type: none"> • Accès des femmes au crédit à travers le financement de micro-programmes • Système des Nissa banques développé • Engagent les États parties à prendre les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes • Plein accès de tous aux services sociaux de base • Existence des femmes leaders dans toute la Mauritanie
MENACES¹⁰	<ul style="list-style-type: none"> • Inégalités de salaires et de droits de propriété • Normes sociales • Chômage élevé • Violences Basées sur le Genre • Grossesses précoces • Faible niveau d'éducation des filles

Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces

⁷<https://www.unicef.org/wca/media/8346/file/Analyse%20rapide%20de%20genre%20%E2%80%93Mauritanie.pdf>

⁸<https://www.unicef.org/wca/media/8346/file/Analyse%20rapide%20de%20genre%20%E2%80%93Mauritanie.pdf>

⁹<https://www.unicef.org/wca/media/8346/file/Analyse%20rapide%20de%20genre%20%E2%80%93Mauritanie.pdf>

¹⁰<https://documents1.worldbank.org/curated/en/961341622141230195/pdf/Rapport-sur-la-Situation-Economique-en-Mauritanie-Un-Meilleur-Avenir-Accelerer-la-Relance-Economique-en-Misant-sur-le-Potentiel-Femmes.pdf>



V ●

Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes en Mauritanie

V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes en Mauritanie

V.1 Objectif de la mission

Il s'agit de réaliser la cartographie des interventions sur l'autonomisation économique en lien avec les autres interventions communautaires (Espaces sûrs, clubs des maris, futurs maris, formation professionnelle, etc.) dans les six Pays de la phase 1 du projet SWEDD que sont le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Le pays concerné ici est la Mauritanie.

Il est attendu les objectifs spécifiques ci-après :

- Recenser les types d'interventions économiques pertinentes aussi bien du projet SWEDD et au-delà du projet ;
- capturer les effets des interventions économiques sur l'autonomisation économique des adolescentes et jeunes femmes bénéficiaires du projet SWEDD ;
- identifier les éléments du succès des interventions économiques ;
- identifier les défis à relever, les gaps à combler et les opportunités à saisir pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes et des filles dans les pays SWEDD ;
- Communiquer sur les résultats de la cartographie des interventions économiques.

Les objectifs renvoient à trois principales articulations que sont : (i) le recensement des initiatives à potentiel d'autonomisation économique et leurs effets, (ii) les éléments de succès et (iii) les axes de progrès des desdites initiatives traduits à travers les défis, les gaps subséquents, les opportunités et les leçons apprises.

La figure ci-après récapitule la quasi-totalité des informations produites. Ses composantes conduisent, par les liens hypertextes, à des informations détaillées.

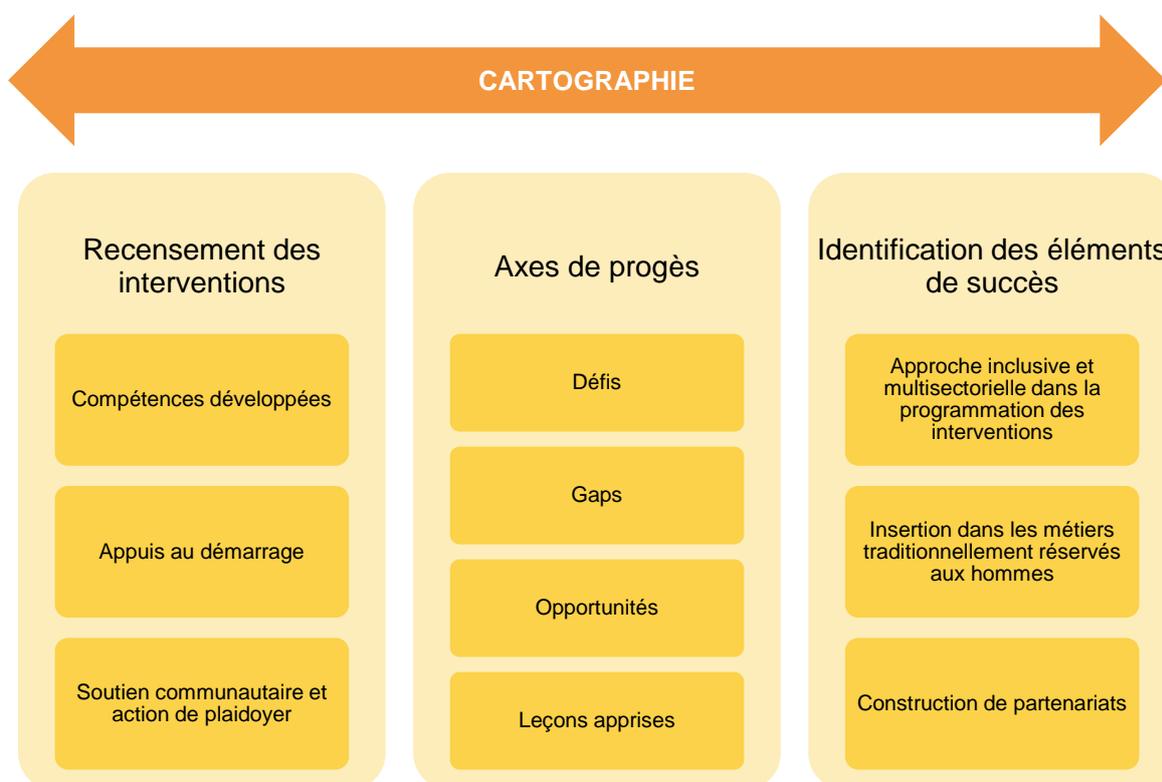


Figure 3: Vue synoptique de la cartographie

V.2 Clarification conceptuelle

Trois concepts ont un caractère récurrent dans le document : autonomisation des filles et des femmes, intervention à potentiel d'autonomisation et inclusion financière. Ils gagnent à être clarifiés et un contenu opératoire leur a été donné.

V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes

L'autonomisation des femmes et des filles désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est l'aptitude à opérer des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'intervenir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation

Il a été convenu que les interventions pertinentes pour la présente cartographie soient identifiées sur la base de trois critères. Elles doivent se rapporter à des (i) domaines d'intervention précis (ii) leur démarche d'implémentation doit reposer sur les principes de l'approche genre transformateur et (iii) l'on doit disposer d'informations sur le caractère satisfaisant des résultats, leur efficacité et facteurs de succès.

1. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :
 - i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
 - ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
 - iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
 - iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions.
2. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment
 - i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
 - ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
 - iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
 - iv. Considérer les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité ;
 - v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;
 - vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
3. Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention.

V.2.3 Inclusion financière

L'inclusion financière se réfère aux conditions (disponibilité et caractère approprié des services, égalité des opportunités) d'accès aux services financiers. Elle s'intéresse dans le présent contexte à la population non bancarisée, en l'occurrence les filles et les femmes vulnérables. Il est souhaité qu'elles accèdent aux moyens d'épargne, d'investissement et d'assurance dans l'optique de l'amélioration de leurs revenus et de la réduction des inégalités qu'elles cristallisent. Les groupes d'épargne et de crédit lorsqu'ils sont bien encadrés, en l'occurrence le dispositif AVEC, offrent de bonnes perspectives en la matière. La revue de ces mécanismes a été un volet de la cartographie conduit par un autre consultant.

V.3 Approche méthodologique

La démarche méthodologique préconisée devrait reposer sur la collaboration avec des partenaires locaux, la collecte rigoureuse de données documentaires et empiriques, l'analyse approfondie des résultats et la communication efficace des constatations. A l'arrivée la collecte, contrairement à ce qui avait été prôné, a essentiellement reposé sur les ressources documentaires. Toutefois, la mission revêt une importance particulière, car elle pourrait contribuer à orienter les phases ultérieures du projet SWEDD et servir de modèle pour d'autres initiatives similaires visant à autonomiser économiquement les femmes dans le Sahel et au-delà.

Dans un contexte où l'autonomisation économique des femmes est une priorité, cette mission est une occasion de faire progresser les objectifs du projet SWEDD et de créer un impact durable pour les femmes et les filles de la région. Elle incarne l'engagement continu envers l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et la promotion du développement durable dans les pays couverts et ceux qui le seront.

V.3.1 Démarche méthodologique utilisée

Elle a été déployée, comme retenue dans les Termes de Références, en quatre principales étapes que sont :

- mise en place d'un groupe de référence;
- cocréation de la démarche méthodologique ;
- collecte des données ;
- traitement et analyse des données ;
- rapportage.



Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique

V.3.1.1 Mise en place d'un groupe de référence

Un travail préalable a consisté à mettre en place un groupe de référence par pays. Il a facilité, par le truchement des référents, la mise à disposition des ressources documentaires qui relatent les sujets en lien avec les objectifs du présent exercice.

V.3.1.2 Cocréation de la démarche méthodologique avec les groupes de référence

Une approche méthodologique a été ébauchée et exposée au groupe de référence. La synthèse des observations formulées a permis de prendre quatre décisions :

- i. maintenir l'ancrage de l'ensemble du processus dans la théorie de changement de Plan International relative à l'autonomisation des groupes vulnérables, des filles et des jeunes femmes plus précisément,
- ii. approfondir la revue documentaire,
- iii. préciser les groupes cibles à considérer et
- iv. aligner en les étoffant davantage, les méthodes ainsi que les outils subséquents sur ces derniers.

La relation avec la théorie de changement a été assurée par deux mécanismes :

- i. la démarche SOYEE (Skills & Opportunities for Youth Employment and Entrepreneurship), en français "Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" et l'approche Transformatrice du Genre.

La première est un modèle holistique pour l'autonomisation économique des jeunes développé par Plan International ; elle permet de soutenir l'insertion des jeunes à l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires accompagnés. La deuxième est structurée autour de six composantes¹¹ et sert également de catalyseur à des relations sociales équitables. Leur contenu respectif a été brièvement présenté, en introduction aux résultats produits, pour nourrir les outils et servir de cadre à l'analyse des données.

Une première exploitation des documents mis à disposition avait fait apparaître l'incomplétude ou l'absence pour certains pays dont le Burkina Faso, des supports de formation, d'animation des sessions de mobilisation sociale ou ceux nécessaires pour mieux circonscrire l'environnement (socio politique, légal) de déploiement des actions visées.

Quatre (4) catégories de personnes ont été ciblées pour contribuer à la production des informations requises en vue de l'atteinte des objectifs de la mission :

- i. les représentants des UGP des ministères sectoriels responsable du volet "autonomisation économique" et des ONG de mise en œuvre
- ii. des acteurs ayant joué un rôle actif dans l'implémentation des projets tels que les mentors ou fournisseurs de formation et le secteur privé
- iii. l'environnement des participantes/bénéficiaires représenté par leur famille et les leaders communautaires
- iv. les participantes/bénéficiaires elles-mêmes.

Deux principales méthodes ont été admises : la revue documentaire et l'animation d'entretiens. Neuf (9) outils ont été élaborés pour les concrétiser ; ils sont ci-après sommairement présentés. Les supports complets de collecte sont annexés au rapport.

✓ **Canevas de lecture**

Ils sont au nombre de deux. Le **premier** a permis d'approfondir les informations afférentes aux modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation et rapports de sensibilisation. Il a été articulé, outre les références bibliographiques, autour des points suivants : (i) Élaboration et déroulement des modules, (ii) Contenu des formations en compétences de vie - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iii) Contenu des formations professionnelles - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iv) Soutien à l'orientation professionnelle - Choix du domaine d'activités et accompagnement, résultats tangibles, témoignages y relatifs -, (v) Sensibilisation à l'égard de la communauté et (vi) Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes.

Le **deuxième** a été élaboré pour l'analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation économique des femmes. Trois catégories de documents ont été visées par cet outil : (i) Lois et politiques (ii) Prestation de services, pratique institutionnelle et financement, (iii) Climat social, économique et politique.

✓ **Guide à l'adresse des UGP / Ministères / ONG**

Cet outil est articulé autour de six points : (i) Analyse du marché de l'emploi, (ii) Partenariats stratégiques, (iii) Préformation (iv) Formation, (v) accompagnement et recherche d'emploi (vi) Suivi et maintien dans l'emploi. Les axes ont été éclatés en sous-composantes.

✓ **Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD".**

Il expose les consignes dont il faut tenir compte pour tirer tout le potentiel d'informations auprès des participantes/bénéficiaires... Après la clarification du concept "**histoire de vie**", des précisions ont été fournies sur les informations attendues de cet outil ; ce canevas de restitution est une matrice bâtie autour de composantes spécifiques (cadre global du projet SWEDD, sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et compétences acquises, choix de la participante, sujet de l'histoire ; facteurs de succès, leçons apprises et défis) auxquelles sont rattachés des informations, des outils de production de ces dernières et les sources de données.

¹¹ (i) normes de genre (ii) capacité d'agir des filles et des jeunes femmes (iii) masculinité positive (iv) diversité des besoins et intérêts spécifiques des filles, des garçons, des jeunes femmes (v) conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) (vi) création d'un environnement favorable.

✓ **Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l'histoire**

Outre les variables sociodémographiques, six (6) points de discussion font la substance du support : (i) Compétences entrepreneuriales (ii) Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation (iii) Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés (iv) Défis rencontrés et approches de solutions préconisées (v) Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires (vi) Ressenties de la participante.

✓ **Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes**

Il permet de cerner les réalités propres à l'environnement des participantes. Quatre (4) préoccupations forment l'ossature du guide : (i) Information et conseil aux jeunes et à leur famille, (ii) Valorisation des aspirations de leurs filles, (iii) Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus (iv) Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail.

✓ **Guide à l'attention des mentors et fournisseurs de formation**

Il est structuré autour de six points : (i) Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations (ii) Orientation professionnelle et mise en situation (iii) Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié (iv) Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise, Formation en compétences de vie (v) Apprentissage (stage de courte durée) (vi) Certification.

✓ **Guide à l'attention du secteur privé**

Il est élaboré autour de trois (3) principaux pôles : (i) Analyse de la demande, (ii) Analyse de l'offre, Analyse sociale et sociétale, (iv) Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié (v) Appui et soutien à la création d'entreprise (vi) Suivi et services de soutien.

✓ **Support pour la collecte, dans un contexte "non SWEDD" d'interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes**

Il recèle trois parties : (i) définition opératoire de l'autonomisation des femmes (ii) indication de précisions relatives aux critères à utiliser pour évaluer les interventions à fort potentiel d'autonomisation : domaines d'investissement clés, genre transformateur et effets positifs/résultats satisfaisants (iii) un formulaire pour la restitution de l'intervention. Les deux premiers points sont destinés à servir de repères pour le choix d'initiatives pertinentes tandis que le dernier oriente sur les informations précises attendues.

V.3.1.3 Collecte des données

Les informations documentaires ont été la principale source de production du rapport élaboré. Il faut signaler que les sous-projets SWEDD1 visant l'autonomisation des filles et des jeunes femmes ont été actifs de 2016 à 2020, générant de nombreux documents et informations. Des processus de collecte ont été réalisés dont des études préliminaires et des évaluations à différents stades : mi-parcours, finales et d'impact (actuellement en cours). Les informations sur le projet sont disponibles dans les plans et rapports de travail.

La collecte de données des interventions économiques "non mises en œuvre par SWEDD" n'a pas été limitée à 2020 et a été faite auprès de deux principales sources : institutions connues pour les initiatives qu'elles développent en matière d'autonomisation des femmes et des filles et de part une revue documentaire web.

V.3.1.4 Analyse des données et rapportage

Les données ont été dépouillées, classées par thèmes suivant les objectifs. Elles ont ensuite été divisées en catégories d'intrants présentant des caractéristiques ou des tendances semblables. Il a ainsi été possible, à travers les données extraites, de mettre en exergue les éléments qu'il faut associer de façon logique pour catégoriser les interventions, dégager les facteurs de succès et les axes de progrès qui leur sont liés.

Les associations ont été faites sur la base des cadres d'analyse de mise œuvre des interventions en lien avec le genre transformateur, l'autonomisation économique des femmes et l'étoile de la capacité d'agir pour ce qui est spécifiquement des effets.

V.3.1.5 Limites de l'étude

Le processus de validation de la stratégie et des outils de collecte des données ont pris du temps : il a fallu établir une démarcation entre l'évaluation des interventions du SWEDD1 en lien avec l'autonomisation économique des femmes et le caractère analytique de la cartographie. Il s'agit, pour le présent exercice de répertorier les initiatives auxquelles il faut (quand même) adosser une analyse qui met en exergue les retombées des interventions sur les bénéficiaires, les facteurs de succès et les axes de progrès.

Dans cette logique, il a été admis qu'un choix raisonné de participantes en fonction des localités couvertes devra être fait. Les unités de l'échantillon à élaborer sur cette base, serviront de "portes d'entrée" aux acteurs à impliquer dans le processus de collecte des données. En clair, le point de démarrage de ce dernier devrait être les bénéficiaires/participantes auxquelles seraient ensuite associés les autres acteurs qui avaient directement interagi avec elles : mentors, fournisseurs de formation, parents, communautés, ONG de mise en œuvre. D'autres groupes avaient été également ciblés : membres de l'UGP, représentants de /directions techniques, d'entités déconcentrées, de collectivités locales et animateurs d'ONG de mise en œuvre. Il avait été retenu qu'au moins dix (10) bénéficiaires seront choisies par localités couvertes en fonction des interventions auxquelles elles ont été exposées.

La liste des bénéficiaires n'a pu être obtenue auprès de l'UGP. Il n'a pu être possible de finaliser cette option pour définir la taille de l'échantillon et de fixer la technique d'échantillonnage. Elle aurait été effectuée à deux degrés et raisonnée en fonction des interventions développées. En somme, cette opération n'a pu être enclenchée.

Il est escompté que les observations qui seront faites à l'issue de la restitution des résultats permettront de les peaufiner.

S'agissant des initiatives développées en dehors du contexte SWEDD, on peut signaler que les documents de projet repérés sur Internet pour être traités ne recèlent pas forcément toutes les informations attendues. Ce qui oblige à une recherche plus approfondie qui prend plus de temps que prévu.

VI.

**Interventions à potentiel
d'autonomisation
économique recensées
dans le cadre du SWEDD1
en Mauritanie**

VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI en Mauritanie

Le repérage de ces interventions et l'analyse de leur portée ont été opérés à cinq niveaux. Le premier est relatif à des domaines d'investissement spécifiques. Le second est inhérent aux composantes de la programmation et principes de l'approche transformatrice du genre. À l'un ou l'autre de ces paliers, certaines séquences de la conceptualisation et de mise en œuvre des initiatives ont été mises en exergue. Le troisième volet a réalisé une synthèse des effets par la mise en relation des modalités de l'outil "Etoile de la capacité d'agir" et des principales catégories d'interventions identifiées. La quatrième rubrique est consacrée aux témoignages de quelques participantes. Le cinquième a trait aux facteurs de succès caractéristiques des actions initiées.

VI.1 Recensement d'interventions

Les interventions ont été essentiellement inventoriées sur la base des compétences acquises par les participantes ainsi que les soutiens (au démarrage ou communautaire) dont elles ont bénéficié.

VI.1.1 Domaines d'intervention

VI.1.1.1 Compétences de vie

Des adolescentes et jeunes femmes (**1790**) âgées de 13 à 19 ans ont été outillées en compétences de vie dans **70** espaces sûrs communautaires. Elles ont été formées pendant neuf (9) mois afin d'être à même de lutter contre les pratiques néfastes à l'autonomisation des femmes. Il a été organisé à leur intention, par les mentors, des activités de formation ou d'actualisation de connaissances, d'exercices sur des droits fondamentaux et des rencontres créatives.

VI.1.1.2 Compétences professionnelles, entrepreneuriales

Des sessions de formations qualifiantes focalisées sur le renforcement de capacités en entrepreneuriat et éducation financière ont été animées au profit de **2360** filles et femmes, âgées de 16 à 35 ans des localités ciblées.

Les auditrices des espaces sûrs, âgées de 16 à 19 ans qui ont manifesté de l'intérêt pour cette activité ont pu s'inscrire en priorité. Une telle option est justifiée par l'objectif de concentrer les efforts du projet de façon notable dans les localités qui abritent des espaces sûrs [MASEF, 2020].

L'éventail de choix des formations proposées a été large : énergie solaire, fabrication de savon et produits cosmétiques, transformation et conservation des produits laitiers, santé animale, culture du henné et transformation, etc.

Les aptitudes de mentors ont été affutées pour former les bénéficiaires sur les compétences de vie. Elles ont également joué un rôle essentiel en offrant un soutien continu et en guidant les entrepreneurs pour saisir les opportunités et faire face aux défis qui se présentent à eux.

En somme cette intervention a induit le développement des compétences entrepreneuriales et professionnelles en vue de l'autonomisation économique des filles et des jeunes femmes ciblées.

VI.1.1.3 Emploi

Les rapports consultés n'indiquent pas les emplois directs générés par les interventions. Cependant, il est mentionné qu'« à l'issue de la formation, les formateurs ont incité les filles à former des groupements d'intérêt économiques pour créer une AGR » [MASEF, 2020].

VI.1.1.4 Appui au démarrage

Deux activités ont été organisées en prélude à la concrétisation des interventions : la formation et la mise à disposition de ressources financières.

L'organisation d'un atelier national a permis aux formateurs désignés de préparer les contenus, l'agenda et les outils de formation [MASEF, 2019]. Il a regroupé 200 femmes relais. Il leur a été prescrit, de retour dans leurs communautés, d'organiser, chacune au moins 3 réunions ou discussions de groupes au profit de 20 à 25 personnes pour les sensibiliser sur les thématiques abordées au cours de la formation. [MASEF, 2019].

Une compétition des produits phares de chaque région a été tenue. Elle a abouti à la sélection de 60 candidates des capitales régionales ayant concouru. Le classement a été réalisé par un jury féminin présidé par le MASEF avec l'appui de deux experts en micro-finance mobilisés par le SWEDD. Le jury a retenu les financements à allouer par projet conformément aux recommandations des experts et en tenant compte de l'enveloppe budgétaire prévue. Ces financements sont attribués aux femmes sélectionnées sous forme de prêts remboursables selon des modalités fixées par le projet. Elles consistent à récupérer, recycler les ressources mises à disposition dans l'optique de financer d'autres activités et étendre le spectre de cette possibilité à plus de femmes.

Il a été installé un guichet d'appui aux AGR au niveau de chacune des quatre (4) régions pour assurer le coaching des femmes bénéficiaires. Par ailleurs, un système de mentorat a été mis en place : il est constitué de femmes (50) entrepreneures identifiées par région et à même de soutenir les bénéficiaires du projet dans leur insertion professionnelle ainsi que le lancement de leur entreprise [MASEF, 2018 - 2019 - 2020]. Tout au moins 25% des femmes, filles ayant participé à l'une ou l'autre des interventions du projet (AGRs, PME/PMI, Dotations, Alphabétisation) ont bénéficié des services d'un mentor [MASEF, 2020].

VI.1.1.5 Action sur l'environnement des participantes

Soutien communautaire

Il avait pour finalité de mobiliser la communauté autour des actions en faveur de l'autonomisation des filles et des jeunes femmes. Deux principales facettes de cette action sont ci-après relatées.

En vue de l'établissement des espaces sûrs, une mission d'identification a été entreprise dans 43 localités conjointement par le MASEF, le groupement Bureau Mauritanien d'Etudes et de Conseils BUMEC/Convention Internationale des Droits des Enfants_CIDE et l'Unité d'Exécution du Projet SWEDD. Au cours de cette descente sur le terrain, les parties prenantes du projet, notamment les autorités locales, les leaders religieux, les filles, les femmes et leurs familles, ont été sensibilisées à l'activité. Les objectifs, les résultats attendus, la démarche méthodologique conçue, la durée et d'autres aspects ont été présentés. Cette sensibilisation a contribué à préparer le terrain pour l'établissement de ces espaces de dialogue cruciaux, où des discussions ouvertes et constructives ont été, par la suite, tenues pour aborder des questions essentielles pour l'autonomisation des femmes [MASEF, 2018].

Un autre aspect essentiel de la sensibilisation a porté sur l'entrepreneuriat. À travers un marathon de sensibilisation, les femmes des localités ciblées ont été informées sur les opportunités offertes par les Activités Génératrices de Revenus (AGR). De plus, un processus de recrutement des bénéficiaires des AGR a été mis en place, avec l'implication de femmes mentors. Cette approche a encouragé les femmes à explorer des opportunités économiques et développer leurs compétences entrepreneuriales pour entreprendre en vue de leur autonomisation [MASEF, 2019]. Les parties prenantes du projet ont convenu d'une révision du Plan de travail annuel pour y « intégrer une activité de distribution de 5 467 kits alimentaires et d'hygiène au profit des filles bénéficiaires, des mentors et des chargées de suivi des espaces sûrs dont 1 826 kits distribués pour le sous-projet MASEF. L'objectif étant de récompenser l'effort de celles (qui ont) suivi le cycle de formation de 9 mois, mais aussi de subvenir aux besoins de première nécessité de leurs familles pauvres dans une période rendue difficile par les impacts économiques des mesures de restriction nationales de lutte contre la COVID 19. Par ailleurs, il est prévu une activité de sensibilisation sur la COVID 19 qui sera menée par les mentors et les leaders religieux des localités d'intervention du Projet. » [MASEF, 2020].

VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur

La deuxième perspective de lecture des interventions a envisagé dans quelle mesure ces dernières ont contribué à la déconstruction des stéréotypes néfastes à l'autonomisation économique de la femme ainsi que leur consistance pour renforcer la "capacité d'agir" des participantes.

VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes

Les interventions entreprises ont posé les jalons d'une déconstruction des stéréotypes liés au genre.

Les espaces sûrs communautaires ont créé un environnement favorable où les jeunes filles peuvent partager leurs expériences, acquérir des compétences entrepreneuriales et planifier leur avenir financier avec confiance. Les participantes aux formations ont bénéficié du partenariat négocié avec la Caisse de Dépôt et de Développement, permettant le recouvrement de la créance. Cette initiative a permis à des femmes d'entreprendre ou de développer leurs propres activités économiques, brisant ainsi les barrières financières qui auraient autrement pu les empêcher de réaliser leurs aspirations entrepreneuriales.

De plus, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la valorisation des produits locaux ont été encouragées par le biais de quatre foires organisées, une par capitale régionale. Ces foires ont offert une plateforme aux 60 coopératives féminines participantes pour présenter leurs produits locaux, renforçant ainsi leur visibilité sur le marché.

VI.2.2 Renforcement de la capacité d'agir

VI.2.2.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Les rapports consultés n'ont pas fait mention de ce volet au cours du SWEDD1 en Mauritanie.

VI.2.2.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Il a revêtu deux principales formes :

- des lauréates (20) des capitales régionales ont été sélectionnées à l'issue d'une compétition organisée pour promouvoir les produits phares de chacune des quatre régions visées par les interventions. Ces participantes ont bénéficié de l'appui financier du projet décrit plus amplement au point 3.2.1 du présent document,
- « Pour les 100 autres lauréates des localités qui ont été retenues lors du Marathon, il est prévu de leur octroyer leur financement (20 000 MRU) le plus vite, en début d'année 2021 ». [MASEF 2020].

VI.2.2.3 Impulsion de la masculinité positive

Plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées en vue d'une appropriation des interventions par les communautés. Toutefois, l'exploitation des sources d'informations consultées ne permettent pas de confirmer, par des actions tangibles, que les participantes ont été soutenues par des alliés de sexe masculin.

VI.2.2.4 Amélioration des conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes

On peut escompter que les interventions développées aient contribué à l'amélioration des conditions et de la position sociales des participantes. Les documents consultés ont fait état des actions de sensibilisation, de formation et de divers accompagnements. Ils ont plus présenté les conditions de vie des populations, les clauses pour bénéficier d'un crédit ou pour être éligible à des fonds financiers que des modalités de travail. Bien plus, les dialogues avec les entreprises pour favoriser la mise en place des conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) n'ont pas spécifiquement été mis en relief dans les rapports.

VI.2.2.5 Environnement favorable

La Mauritanie a mis en place un dispositif propice à l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes à travers un cadre légal et institutionnel favorable. Plusieurs lois, stratégies et politiques publiques ont été adoptées pour garantir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, prévenir les discriminations basées sur le genre et renforcer la participation des femmes à tous les niveaux de la société.

Milieus de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Le Plan National d'Action pour l'Autonomisation des Femmes, lancé en 2016 pour une durée de cinq ans (2021-2025), constitue une initiative majeure. Ce plan vise à promouvoir l'autonomisation économique, sociale

et politique des femmes en Mauritanie. Il comprend des mesures pour lutter contre les discriminations basées sur le genre, renforcer l'accès des femmes à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux ressources économiques.

La Stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et filles (2020-2024) est une autre initiative essentielle. Elle vise à prévenir et à lutter contre ces réalités en mettant l'accent sur la sensibilisation, la protection des victimes, la responsabilisation des acteurs et le renforcement du cadre juridique et institutionnel.

Le gouvernement mauritanien met également en place des programmes de formation et de sensibilisation pour promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la prévention des violences basées sur le genre. Des initiatives économiques spécifiques sont mises en œuvre pour soutenir les femmes dans le développement de leurs propres activités économiques, notamment à travers des projets de microcrédit et de développement entrepreneurial.

Cet environnement légal et institutionnel est expressif de la volonté de promouvoir l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes en garantissant leurs droits, en prévenant les discriminations basées sur le genre et en créant des opportunités d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux ressources économiques. Cependant, des défis subsistent, notamment en termes de mise en œuvre effective de ces mesures et de sensibilisation continue pour faire évoluer les mentalités et les pratiques discriminatoires. Un engagement soutenu est nécessaire pour garantir une réelle égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Mauritanie.

Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

La Constitution de la Mauritanie joue un rôle central dans la protection des droits et l'égalité des sexes. Les articles 1, 11, 12 et 13 de la Constitution garantissent l'égalité des citoyens devant la loi, la liberté de conscience, la liberté d'expression, ainsi que le droit des femmes et des hommes d'accéder à l'éducation et à la culture. Ces dispositions constitutionnelles soulignent l'importance de l'égalité des droits entre les sexes et la non-discrimination.

Le Code de la Famille a été réformé en 2001 pour accorder davantage de droits et de protections aux femmes en matière de mariage, de divorce, de garde des enfants et de succession. Cette réforme a également fixé l'âge légal du mariage à 18 ans pour les garçons et les filles, contribuant ainsi à prévenir les mariages précoces.

La Loi sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, adoptée en 2018, vise à promouvoir l'égalité des chances dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique. Cette loi encourage la participation active des femmes dans la prise de décision et la gestion des affaires publiques.

VI.3 Interventions et effets induits

L'Etoile de la capacité d'agir" a été retenue pour mettre en relief les effets susceptibles d'être liés aux interventions. Cet outil dispose de six modalités que sont : Estime de soi, Liberté d'expression, Connaissance et prise de décisions au sujet du corps, Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi, Sécurité en public, Se sentir valorisée ; à cet ensemble, la "capacité d'influence" a été ajoutée. Un croisement a été effectué entre chacune de ces sept (7) variables et les cinq (5) catégories d'interventions répertoriées : compétences de vie, compétences entrepreneuriales, compétences techniques, appui au démarrage et actions sur l'environnement des participantes (soutien communautaire et processus de plaidoyer)

Il s'est agi de fixer, en fonction des interventions, les informations, ou faits qui assurent ou non l'effectivité de l'un ou l'autre des sept éléments sus énumérés. Cela revient in fine à apprécier dans quelle mesure les initiatives développées peuvent servir effectivement de tremplin à l'autonomisation des participantes dont chaque branche de l'outil est une facette.

VI.3.1 Estime de soi

Les interventions ont considérablement contribué au développement de l'estime de soi des filles et femmes en renforçant leur confiance et leur capacité à s'identifier positivement. Le programme a mis en place des modules visant à cultiver des valeurs positives, à accroître la conscience de soi et à renforcer la capacité des femmes à gérer leurs émotions. Cette formation a permis aux bénéficiaires de prendre conscience de leur propre valeur et de leurs compétences, renforçant ainsi leur estime de soi.

Le soutien continu des mentores a joué un rôle essentiel en offrant aux femmes des conseils et un accompagnement personnalisé pour développer leurs compétences et leur confiance. De plus, la formation à

l'initiation d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) a été synchronisée avec la mise en place de ces AGR, offrant aux femmes l'opportunité de développer des compétences entrepreneuriales et d'accroître leur indépendance économique.

La création d'un environnement favorable à l'amorce de changement positif de comportements a encouragé les femmes à entreprendre et à saisir les opportunités qui leur étaient offertes. L'implication de femmes entrepreneures en tant que mentors a également contribué à inspirer et guider les bénéficiaires, renforçant leur confiance en elles et les encourageant à poursuivre leurs objectifs.

VI.3.2 Liberté d'expression

Les participantes ont été équipées d'outils pour la négociation, l'établissement de relations avec autrui. Les modules développés ont tout autant renforcé leurs compétences en communication, écoute et auto-expression claire. Ces compétences sont essentielles pour permettre aux femmes de s'exprimer librement et de faire valoir leurs opinions et leurs besoins. Elles ont été transmises au sein des Espaces sûrs.

En prélude à leur création, une mission de sensibilisation des parties prenantes du projet a été organisée. Elle a effectivement touché les autorités locales et les leaders religieux qui ont facilité l'érection des Espaces sûrs qui se sont révélés des lieux de dialogue ouverts et constructifs. Ils ont servi de cadres à des échanges libres sur les questions essentielles relatives à l'autonomisation des femmes. Le soutien continu des mentores a également été une opportunité exploitée par les pensionnaires des Espaces sûrs.

En offrant aux femmes les compétences nécessaires dans un cadre convivial pour communiquer efficacement, en soutenant leur développement personnel et en créant des espaces de dialogue ouverts, le SWEDD1 a contribué à renforcer leur liberté d'expression. Cela devrait permettre aux femmes de faire entendre leur voix, de défendre leurs droits et de participer activement à la prise de décisions dans leur communauté.

VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps

Les femmes ont bénéficié de formations qui ont renforcé leur compréhension des questions liées à la santé de la reproduction, de l'espacement des naissances et des effets néfastes des mariages d'enfants. Ces connaissances sont essentielles pour permettre aux femmes de prendre des décisions éclairées concernant leur propre santé et leur bien-être.

Le soutien continu des mentores par l'offre d'informations et de conseils précieux a également été un facteur clé pour renforcer la connaissance du corps des femmes et pour discuter des questions liées à la santé sexuelle et reproductive.

VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi

Les participantes ont acquis des compétences essentielles pour prendre des décisions éclairées, se fixer des objectifs et travailler en équipe. Ces compétences sont cruciales pour permettre aux femmes de définir leurs propres objectifs, tant sur le plan personnel que professionnel.

De plus, le programme a permis d'effectuer une analyse minutieuse des opportunités de marché, aidant ainsi les bénéficiaires à cibler des secteurs porteurs et à prendre des décisions éclairées pour leurs activités entrepreneuriales. Les 2360 filles et jeunes femmes qui ont été outillées pour identifier, créer et gérer des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été encouragées à explorer des opportunités économiques et à développer leurs compétences entrepreneuriales pour atteindre l'autonomie financière.

La désignation et la formation de 200 femmes relais ont contribué à étendre la sensibilisation aux communautés locales, encourageant ainsi un plus grand nombre de femmes à établir des objectifs personnels et professionnels. Ces interventions en renforçant la capacité des participantes à se fixer des objectifs et à travailler en vue de les atteindre, contribuent à affermir leur position sociale.

VI.3.5 Sécurité en public

Les modules développés ont permis aux participantes d'acquérir des compétences essentielles pour maintenir des relations interpersonnelles saines et pour faire face à des situations malsaines. En particulier, les compétences liées à la capacité à dire "NON" et aux techniques de refus sont des ressources pour permettre aux femmes de se protéger et de garantir leur sécurité en public.

Le soutien continu des mentores a également offert aux femmes la possibilité de discuter de leurs préoccupations et de recevoir des conseils pour faire face à des situations potentiellement dangereuses. Les mentores ont joué un rôle essentiel en renforçant la confiance des femmes et en les aidant à développer des compétences pour gérer des conflits de manière constructive.

VI.3.6 Se sentir valorisée

Les modules développés visent à améliorer la perception que les participantes ont d'elles-mêmes, en mettant l'accent sur leur valeur, leurs droits et leur capacité d'influence. Ce renforcement de la confiance en soi est essentiel pour aider les femmes à se sentir valorisées et capables de faire valoir leurs droits et leurs opinions.

Les espaces sûrs créés par le projet ont permis aux femmes vulnérables, confrontées à diverses contraintes sociales, culturelles et économiques, de se sentir valorisées et de planifier leur avenir financier en toute confiance.

Bien que des séances de sensibilisation aient été organisées pour que les communautés s'approprient les interventions, il est important de noter qu'il n'y avait pas de preuves tangibles de soutien des participants masculins. Cependant, le caractère soutenu de la fréquence des sessions de sensibilisation a permis d'atteindre un large public qui a maîtrisé les sujets de discussion.

La société civile a joué un rôle crucial en sensibilisant, en mobilisant les communautés et en surveillant les programmes visant à promouvoir les idéaux des interventions. Dans l'ensemble, les actions du SWEDD1 ont renforcé le sentiment de valorisation des femmes en les aidant à reconnaître leur propre valeur, à affirmer leurs droits et à développer leur confiance en elles.

VI.3.7 Capacité d'influence

Les interventions ont renforcé la capacité d'influence des femmes en développant des compétences essentielles telles que la résolution de problèmes, la négociation, la communication efficace et l'écoute active. Les modules spécialement conçus ont permis aux participantes d'acquérir ces compétences, ce qui leur a donné la capacité de jouer un rôle actif dans la résolution de conflits, tant personnels que professionnels.

Les capacités de communication et d'écoute ont renforcé leur capacité à interagir de manière constructive avec les autres, y compris dans des situations potentiellement conflictuelles.

L'auto-expression claire est un atout dont elles disposent désormais pour faire valoir leurs idées et leurs opinions de manière efficace, renforçant ainsi leur capacité d'influence. Ces compétences sont précieuses pour favoriser l'autonomie des femmes et leur donner la confiance nécessaire pour participer pleinement à la société et à la prise de décision.

VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires

Ils devraient illustrer les aspects les plus parlants des multiples accompagnements dont les participantes ont été l'objet. Le lien ci-après permet d'accéder à des témoignages relatifs à certaines interventions : [SWEDD Mauritanie French \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=SWEDD)

VI.5 Facteurs de succès

Des évidences mondiales [(Moore, 2015), (Singh & Schneiders, 2016)] relient l'efficacité des interventions en vue de l'autonomisation économique des femmes à des facteurs spécifiques. Au nombre de ceux-ci figurent en bonne place : une approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions, l'insertion des participantes dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes et la construction de partenariats stratégiques. Les constats qui découlent des effets des interventions relevées ont été appréciés à l'aune de ces trois repères.

VI.5.1 Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions

Elle a reposé sur la double analyse de la demande et de l'offre.

VI.5.1.1 Analyse du marché de l'emploi

Une analyse minutieuse des opportunités de marché a été menée, permettant aux bénéficiaires de cibler des secteurs porteurs et de prendre des décisions éclairées pour leurs activités entrepreneuriales.

Analyse de la demande

L'analyse des cartographies économiques réalisées sur les régions à couvrir par SWEDD1 en Mauritanie dénote que la demande en matière d'occupations professionnelles est diversifiée. Des opportunités s'offrent dans les secteurs agricoles, de transformation et de commercialisation. Plusieurs entreprises opèrent dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation. Cela offre des opportunités pour les personnes cherchant des emplois et des occupations professionnelles variées, qu'il s'agisse de travailler dans les coopératives, les entreprises individuelles ou les unités de transformation.

Les femmes jouent déjà un rôle central dans de nombreuses filières agricoles, y compris la production de céréales, de légumineuses, de produits maraîchers et de dattes. Elles sont actives à différentes étapes de la production, de la transformation et de la commercialisation. Cela indique que les emplois et les occupations professionnelles dans ces filières peuvent être accessibles aux femmes et que des programmes visant à renforcer leur rôle économique pourraient être bénéfiques.

Cependant, il est également important de noter que certaines filières, comme la production de dattes, sont encore largement dominées par les hommes. Cela souligne un domaine où des efforts supplémentaires pour encourager la participation des femmes pourraient être nécessaires.

En ce qui concerne le financement des activités de production, bien qu'il n'existe pas d'institutions de microfinance spécifiques pour l'agriculture dans les régions, il y a des programmes gouvernementaux et des partenaires au développement qui offrent un soutien financier. Cela indique qu'il existe des possibilités de financement pour ceux qui souhaitent s'engager dans des activités agricoles ou liées à l'élevage [Cartographies socioéconomiques, 2017].

Analyse de l'offre

En 2017, une situation de référence majeure fut réalisée dans les wilayas d'Assaba, Guidimagha, Hodh Charghy et Hodh Gharby. L'état des lieux avait pour objectif d'identifier les adolescentes vulnérables qui seront bénéficiaires des interventions à mettre en place dans le cadre du SWEDD1 en Mauritanie. Un échantillon de 5243 adolescentes a pu être constitué au sein de 4 639 ménages.

Quatre années plus tard, en 2021, une enquête à mi-parcours fut entreprise dans le but de mesurer les changements survenus depuis la mise en œuvre des interventions liées aux objectifs du SWEDD1. Cette enquête a offert l'opportunité d'évaluer l'impact des initiatives mises en place pour soutenir ces adolescentes vulnérables et leurs familles.

Les résultats de cette enquête à mi-parcours ont permis de suivre les progrès réalisés dans l'autonomisation des adolescentes, l'accès à l'éducation, aux soins de santé. Ils ont également fourni des données pour adapter et renforcer les programmes en cours dans le cadre du SWEDD1, afin de mieux répondre aux besoins en constante évolution de cette population vulnérable [SWEDD Mauritanie, 2022].

VI.5.1.2 Analyse situationnelle

Les défis auxquels le pays et en particulier les régions à couvrir sont confrontées ont été mis en lumière. Le point de départ a été une étude réalisée en juin 2018. Sa validation a déclenché le montage d'une série de micros et petites entreprises novatrices en faveur des femmes. Ces initiatives ont été confortées par la cartographie du potentiel économique et des chaînes de valeur des quatre régions couvertes par le projet : Assaba, Guidimagha, Hodh Charghy et Hodh Gharby.

VI.5.2 Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes

VI.5.2.1 Interventions EFTP et défis spécifiques des jeunes femmes

Il a été fait l'option d'offrir des opportunités d'emploi pérennes et de qualité, à travers la création des micro- et petites entreprises ainsi que la promotion de l'auto-emploi. Dans cette perspective, il a été signé une convention avec l'INAP-FTP et le CFPP pour la délivrance d'une formation professionnelle qualifiante et le renforcement de capacités en entrepreneuriat.

Le CFPP propose depuis 1992 des formations professionnelles de niveau CAP dans diverses filières, adaptées aux besoins des opérateurs publics et privés. Actuellement, huit programmes pédagogiques sont disponibles. Ils couvrent des domaines tels que la mécanique automobile, la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, la couture, la construction métallique, et la climatisation. Le CFPP forme des individus pour répondre aux demandes du marché de l'emploi dans ces domaines. Sur la base de ces acquis, un partenariat a été établi entre cette institution et l'Unité d'Exécution du Projet en vue du renforcement des bénéficiaires.

La même approche a été adoptée pour le volet financier de l'accompagnement. La Caisse de Dépôt et de Développement (CDD) a collaboré pour soutenir l'autonomisation des jeunes femmes déscolarisées. La CDD, en tant que Banque du Service Public, a été repéré en raison de sa mission d'appui aux politiques publiques. La CDD a fourni un soutien et des conseils pour établir des échéanciers de remboursement adaptés aux bénéficiaires, ainsi qu'un suivi des remboursements en collaboration avec l'UEP. Il a été également possible de mettre en place un fonds de garantie, une ligne de crédit ou de refinancement pour partager les risques liés aux crédits accordés aux micro et petites entreprises. De plus, des fonds AGRs ont été envisagés pour soutenir la création de 100 petites et micros entreprises au profit de 400 femmes. [MASEF, 2020].

Le volet AGR et entrepreneuriat des femmes a été lancé avec le marathon de l'entrepreneuriat féminin "Mountijat", couvrant 16 localités des quatre régions couvertes. Quatre foires régionales ont permis à 60 femmes et coopératives de présenter leurs productions locales et de concourir pour les 12 produits phares régionaux (3 par région). Ensuite, 12 localités disposant d'espaces sûrs ont été sélectionnées pour mettre en place le dispositif d'AGR, soutenant 100 micro-entreprises dirigées par des filles (25 par région). Lors de la finale du marathon deux principales activités ont été conduites :

- formation de 20 lauréates des produits phares avec une remise de financements symboliques à ces dernières (chacune recevant 20 000 MRU) ;
- tirage au sort pour choisir 100 porteuses de micro-projets. Cet événement a été organisé pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin en offrant un soutien financier et une visibilité aux entrepreneures dans les régions couvertes par les interventions [MASEF, 2019].

VI.5.2.2 Choix d'une formation professionnelle et disponibilité d'informations

Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations

Elle a été marquée par deux principales sessions de formation.

Formation des formatrices : cette formation a réuni vingt (20) auditrices provenant du Ministère de l'Éducation Secondaire, et de la Formation Technique et Professionnelle (MESFTP), du Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports (MEJS), du Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF), ainsi que du Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR). La formation a permis de développer des compétences, de partager des expériences et de renforcer la capacité des acteurs clés impliqués dans la promotion de l'autonomie des femmes. Cette formation a marqué un pas significatif vers la création d'espaces sûrs où les femmes pourront acquérir des compétences, des connaissances et une confiance en elles, leur permettant ainsi de devenir des entrepreneures et des actrices du changement dans leurs communautés.

L'atelier de formation a bénéficié de la présence de deux représentantes du dispositif des espaces sûrs au Nigeria, qui ont partagé leur expérience et leur expertise dans ce domaine. De plus, deux consultants ont participé à l'atelier : M. Babacar Fall, consultant international ayant élaboré le curriculum régional pour l'animation des espaces sûrs et M. Khaled Moulaye Idriss, consultant national recruté pour l'illustration du curriculum révisé et l'élaboration d'une boîte à outils.

Au terme de cet atelier, les objectifs ci-après ont pu être atteints :

- i. **Tirer profit des leçons apprises de l'expérience du Nigeria** : la présence des représentantes du Nigeria a permis aux formatrices de bénéficier de l'expérience d'un pays ayant mis en œuvre avec succès des espaces sûrs ;
- ii. **Renforcer leurs compétences** : les formatrices ont acquis des compétences essentielles en techniques de formation, en communication pour le changement social et de comportement (CCSC), en santé de la reproduction (SR) et en genre. Ces compétences sont essentielles pour dispenser des formations efficaces et sensibles au genre.
- iii. **Tester le curriculum et la boîte à outils** : les formatrices ont eu l'opportunité de tester les séances du curriculum régional ainsi que le contenu de la boîte à outils élaborée. Leur retour d'expérience a été précieux pour améliorer ces documents et les adapter aux besoins locaux.
- iv. **Maîtriser les thématiques traitées dans le curriculum** : les formatrices ont développé une compréhension approfondie des thématiques abordées dans le curriculum, ainsi que de la méthodologie préconisée pour dispenser une séance d'animation au sein des espaces sûrs. Cette maîtrise est cruciale pour assurer des sessions de formation de haute qualité.

Les bénéficiaires de cette session ont par la suite renforcé les capacités des mentors. Elles ont également assuré le suivi des espaces sûrs dans les capitales régionales.

Formation des mentors : elle s'est déroulée en deux temps : la première session a permis de préparer ces acteurs clés à jouer un rôle central dans l'autonomisation des femmes, la promotion de la santé de la reproduction et l'amélioration du statut des femmes dans la société. Cette formation s'est déroulée à travers quatre ateliers dans les capitales régionales de l'Assaba, du Guidimagha, du Hodh Charghi et du Hodh Gharbi.

L'engagement et la participation ont été au rendez-vous, avec un taux de participation remarquable de plus de 97 %, soit 209 mentors et chargées de suivi sur les 215 sélectionnées lors des missions d'identification. La formation a été facilitée par un pool de formatrices préalablement formées à Nouakchott et réparties par wilaya. Leur rôle était d'accompagner les mentores et les chargées de suivi en groupes restreints tout au long de la formation pour favoriser une assimilation approfondie des compétences clés. À l'issue de cette formation, les mentors et chargées de suivi ont atteint plusieurs objectifs importants, notamment :

- **Appropriation des objectifs et du mode de fonctionnement des espaces sûrs** : les participants ont compris les objectifs des espaces sûrs, leur mode de fonctionnement et rôle ainsi que les règles régissant ces espaces, le matériel nécessaire, et le budget de fonctionnement prévu.
- **Acquisition de connaissances en CCSC, SR et genre** : les mentors et chargées de suivi ont acquis des compétences essentielles en Communication pour le Changement Social et de Comportement (CCSC), en Santé de la Reproduction (SR) et en genre, ce qui les a outillées à guider efficacement les filles bénéficiaires.
- **Maîtrise des outils de suivi** : les participants ont acquis une compréhension complète des outils de suivi ; ils sont essentiels pour évaluer l'efficacité des activités menées au sein des espaces sûrs.
- **Renforcement de l'esprit d'équipe** : la formation a contribué à renforcer la cohésion et la collaboration au sein du groupe de mentors et de chargées de suivi, favorisant ainsi un environnement de travail positif.
- **Confirmation de l'engagement** : les mentors et chargées de suivi ont réaffirmé leur engagement en signant leur contrat, marquant ainsi leur volonté de contribuer activement aux espaces sûrs.

Plus spécifiquement, les mentors ont également accompli les objectifs suivants :

- **Acquisition de compétences en techniques d'animation** : pour dispenser des séances de formation captivantes et instructives.
- **Maîtrise des séances révisées et contextualisées du curriculum** : les mentors ont parfaitement maîtrisé les séances du curriculum spécialement révisées et adaptées aux besoins locaux, ainsi que l'utilisation des outils d'animation.
- **Mise en pratique des acquis** : ce qui renforce leur confiance dans leur capacité à animer efficacement les espaces sûrs.
- **Appropriation des outils de suivi** : pour documenter et d'évaluer les progrès des filles bénéficiaires.

La deuxième session a été un moment de partage d'expérience et du bilan des activités déployées au cours des trois premiers mois de mise en œuvre ; les difficultés rencontrées ont été remontées par les mentors et elles ont été inspirées par les solutions proposées par leurs consœurs. Cette session a été l'occasion pour

payer les honoraires dus au titre du premier trimestre dans l'attente du recrutement d'un agent payeur ou la mise en place d'un autre mécanisme de financement adapté.

En concertation avec les mentors, le MASEF (à travers son Point Focal et ses Coordinatrices Régionales) et l'UEP SWEDD ; il a été décidé de suspendre l'activité des espaces sûrs les mois de juillet à septembre et de reprendre en octobre. En effet, ces trois mois marquent la période de l'hivernage, une saison où les villages se vident de leur population (labours, déplacement des campements vers les lieux de rassemblement du bétail, etc). Cette suspension arrêt a été décidée pour éviter de forts taux d'absentéisme des filles.

Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Il s'agit de l'ambitieuse campagne déployée sous l'égide du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), en partenariat avec le groupement BUMEC/CIDE et l'Unité d'Exécution du Projet SWEDD. Le cœur de cette campagne de sensibilisation résidait dans la promotion du changement de comportement en faveur de l'autonomisation des filles et des femmes. Elle a englobé une série d'activités dont les détails ont été sus présentés (2.1.5) sous deux principales facettes.

Orientation professionnelle

Un marathon a été organisé. Plus qu'une simple course, il a servi de catalyseur pour informer, sensibiliser, vulgariser et former les femmes des localités ciblées, en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat et les opportunités offertes par le projet SWEDD. Le marathon avait plusieurs objectifs :

1. **Informers les autorités locales** : les autorités locales ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre de ces initiatives, en fournissant un soutien logistique, en facilitant les démarches administratives et en aidant à mobiliser les ressources nécessaires. Le marathon a donc été l'occasion de partager les détails du projet, la démarche prévue et les attentes vis-à-vis des autorités locales.
2. **Sensibiliser les femmes locales à l'entrepreneuriat** Il a été essentiel de montrer aux femmes qu'elles ont le potentiel de devenir des entrepreneures prospères. Cette sensibilisation a permis d'écorner les stéréotypes de genre et d'encourager les femmes à envisager des opportunités entrepreneuriales. Le recrutement des femmes entrepreneures devant assurer le mentorat des bénéficiaires a été fait.
3. **Vulgariser les services offerts par le SWEDD** : le marathon a permis de vulgariser les services et expliquer comment les femmes peuvent en bénéficier ; un exposé a été fait sur la palette des services disponibles : la formation à la création d'entreprise, l'accès au financement, le mentorat et autres formes d'assistance technique. Il a été mis en place un guichet d'appui aux AGR au niveau de chacune des quatre (4) régions pour assurer le coaching des femmes bénéficiaires.

Identification et inscription des jeunes

La mission d'identification des bénéficiaires s'est déroulée en février 2020 dans les quatre régions d'intervention. Elle a couvert un spectre important d'activités. Elle a été une étape essentielle dans la préparation et la mise en œuvre réussie du programme de renforcement de capacités.

1. **Informers les autorités locales du démarrage de la formation** : cette étape a été cruciale pour obtenir le soutien et la coopération des autorités locales dans la mise en œuvre du programme.
2. **Sensibiliser les femmes des localités ciblées sur les critères de choix des bénéficiaires** : une telle action a garanti que les femmes potentiellement bénéficiaires ont été, avant la phase active de l'intervention, bien informées sur les opportunités offertes par les formations suggérées.
3. **Identifier les spécialités par zone** : il était essentiel de s'assurer que les spécialités sélectionnées étaient en adéquation avec les besoins et les ressources de chaque localité, tout en tenant compte des possibilités de commercialisation des produits ou services des bénéficiaires de la formation.
4. **Fournir la liste des filles bénéficiaires par spécialité et par zone** : une partie cruciale de la mission était de dresser une liste complète des filles bénéficiaires de la formation, en spécifiant la spécialité choisie et la zone géographique. Il était également essentiel de s'assurer de la disponibilité de chaque fille à suivre la formation et à exercer le métier après la formation, garantissant ainsi un engagement actif des participantes.
5. **Identifier les espaces de formation** : la mission avait pour objectif de localiser et d'évaluer les espaces de formation dans chaque localité. Il était primordial de s'assurer de la fonctionnalité de ces espaces pour dispenser les formations de manière efficace et adaptée aux besoins des bénéficiaires.

Au total, 2360 filles et femmes, âgées de 16 à 35 ans des localités cibles se sont inscrites pour bénéficier des formations qualifiantes et des formations en entrepreneuriat et éducation financière. Les filles bénéficiaires des espaces sûrs, âgées de 16 à 19 ans ont pu s'inscrire en priorité aux formations proposées [MASEF, 2020].

VI.5.3 Construction de partenariats stratégiques

La construction de partenariats stratégiques est un élément essentiel pour la mise en œuvre efficace de projets et de programmes, en particulier ceux axés sur des questions aussi cruciales que l'autonomisation des femmes. Dans le contexte de la Mauritanie, plusieurs ministères et organisations de la société civile sont intervenus comme partenaires clés pour la mise en œuvre du projet SWEDD en général et sa composante "autonomisation" en particulier.

Les principaux partenaires gouvernementaux comprennent le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), le Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF), le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le Ministère de la Santé (MS) et le Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO). Ces ministères ont contribué, dans une logique complémentaire, à la planification et la mise en œuvre de programmes visant à améliorer la situation des adolescentes et des jeunes femmes.

De plus, les organisations de la société civile, en particulier BUMEC, ont été identifiées comme des partenaires importants. La société civile a joué un rôle crucial dans la sensibilisation, la mobilisation communautaire et la surveillance des programmes visant à faire adhérer les communautés aux idéaux des interventions déployées.

L'implication des autorités locales, telles que les représentants des communes et les chefs coutumiers ou religieux ont renforcé également l'approche participative et locale des initiatives.

Cependant, il est important de noter que l'intégration de l'approche de genre et du soutien à l'emploi des jeunes filles nécessite une attention particulière. Les rapports n'ont pas suffisamment mis en avant ces aspects. Leur intégration dans les politiques de ressources humaines et de recrutement n'a pas été clairement définie. Cela souligne la nécessité de renforcer la sensibilisation, la formation et la coordination entre les partenaires pour garantir que l'approche genre soit pleinement intégrée dans toutes les facettes des programmes.



VII.

Axes de progrès



VII. Axes de progrès

Les axes de progrès font référence à un espace de performance où des efforts supplémentaires peuvent être concentrés pour atteindre de meilleurs résultats. Les identifier permet de déterminer les domaines qui nécessitent une attention particulière en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience ou la qualité. Y sont inclus les défis, les gaps (écarts) et les opportunités. Les défis représentent les obstacles à surmonter, les gaps indiquent les écarts entre les performances actuelles et les objectifs fixés ; les opportunités quant à elles sont les domaines où des améliorations pourraient conduire à des résultats plus positifs. Les leçons inspirantes découlant de l'expérience ont par ailleurs été mis en exergue.

VII.1 Défis

Les défis ont été synthétisés en deux (2) principaux points.

VII.1.1 Installation et financement des bénéficiaires

Il est constaté que les bénéficiaires ont de faibles capacités en matière de gestion financière. Il est également mentionné la non disponibilité d'un fonds de roulement au profit des bénéficiaires pour appuyer le démarrage de leurs activités. Ce qui a obligé ces dernières à utiliser leur bourse pour alimenter leur capital. Il est en effet noté l'absence d'institutions de microfinance au niveau local. Les conditions d'éligibilité aux crédits ne sont pas adaptées au milieu rural. Elles sont surtout présentes dans les capitales régionales.

VII.1.2 Accès au marché

Il y a un véritable défi relatif à la production, la conservation et à la commercialisation des produits locaux. Les coopératives régionales ne développent pas une synergie d'action propice à la disponibilité constante des produits. Ils peuvent être largement promus par les foires régionales. Malheureusement, leur organisation se trouve handicapée par la difficulté pour les femmes de se déplacer compte tenu des contraintes culturelles et religieuses auxquelles elles sont assujetties. De ce fait, le choix des exposantes et des produits valorisants ne sont pas aisés. La mobilisation des partenaires et du public autour de ce type d'espaces est un terrain potentiel de travail. Il y a aussi un défaut d'imagination ou de savoir-faire pour moderniser et valoriser la production locale par le recours à un emballage attractif, les possibilités offertes par la vente à distance. Une attention doit être portée aux maillons de la chaîne de production pour rendre celle-ci toujours disponible et attractive pour un écoulement aisé à l'avantage des entrepreneures.

Un effort de communication plus soutenu est nécessaire pour promouvoir les activités et les produits locaux. Cela peut inclure l'utilisation des médias locaux, des plateformes en ligne, des réseaux sociaux, ainsi que la participation à des événements et des salons professionnels. La sensibilisation du public et des partenaires à ces initiatives est essentielle pour stimuler l'intérêt et l'engagement.

VII.2 Gaps à combler

Des gaps ont également été mis à jour.

VII.2.1 Manque d'un volet relatif aux compétences numériques

L'absence d'une composante spécifique consacrée au développement des compétences numériques est préjudiciable aux participantes. Dans un monde de plus en plus connecté, l'omission de cet aspect pourrait les priver d'atouts nécessaires pour prospérer dans des environnements professionnels en évolution constante.

VII.2.2 Inaccessibilité de certaines zones

Il est important de développer des stratégies d'intervention adaptées, telles que la mise en place de centres de formation mobiles ou la collaboration avec des partenaires locaux pour atteindre les bénéficiaires dans les zones les plus reculées. Dans cette perspective, il est essentiel d'encourager la coopération étroite entre les différentes parties prenantes, y compris les autorités publiques, les organisations non gouvernementales (ONG), les institutions spécialisées et les acteurs privés. La mise en place d'une solide coalition d'acteurs favorisera la complémentarité des actions, et maximisera l'impact des initiatives d'autonomisation des femmes.

VII.2.3 Faible accès aux services financiers

Les femmes entrepreneures ont besoin d'un accès facilité aux services financiers tels que les prêts, les microcrédits et les programmes de subventions. Il est donc crucial de promouvoir la sensibilisation aux différentes opportunités de financements disponibles et de favoriser l'accès à ces ressources financières, en particulier pour les femmes vivant dans des régions éloignées ou ayant des difficultés d'accès. Dans cette optique l'adoption de la démarche AVEC pourrait être une planche de salut.

VII.2.4 Absence d'un suivi post-formation

Les informations relatives aux modalités de développement des compétences professionnelles, entrepreneuriales et techniques n'ont pas précisé la manière dont ces compétences ont été effectivement intégrées ou appliquées par les filles et les jeunes femmes. Il est indispensable de mettre en place des mécanismes de suivi et d'accompagnement continu pour les participantes, afin de soutenir leur intégration professionnelle et de les aider à surmonter les défis rencontrés. Le suivi post-formation pourrait se déployer à travers des séances de mentorat, des conseils en gestion d'entreprise et l'exploitation d'opportunités de réseautage professionnel.

VII.3 Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays

Elles ont été appréciées à trois échelons.

VII.3.1 Volonté politique

Elle se manifeste par la disponibilité de documents de politiques nationales. La Stratégie nationale pour une Croissance Accélérée et Prospérité Partagée (SCAPP) peut servir de boussole pour passer les activités développées à l'échelle. Pour faciliter l'accès au marché de la production des bénéficiaires, la politique nationale en faveur de la promotion de la production locale est un potentiel catalyseur.

VII.3.2 Coalition d'acteurs

Les résultats atteints dépendent en partie de la forte implication des autorités régionales. Les walis, maires, ainsi que les directions régionales du MASEF. Elles sont intervenues dans la mise en œuvre et le suivi des activités favorables à l'autonomisation économique des jeunes femmes. Dans le même ordre d'idées, il convient de signaler l'engagement des leaders religieux et communautaires pour cette cause ainsi que la sollicitude dont les acteurs de la société civile ont fait montre.

Les expériences réussies peuvent tout aussi être justifiées par l'engagement des médias dans la promotion des produits locaux, le développement d'institutions nationales de crédits et d'épargne spécifiques aux femmes (NISSA BANQUE, GEFEC, Crédit Agricole, etc.) que l'existence d'unions régionales de coopératives féminines au niveau de chaque Wilaya.

VII.3.3 Facilitation du dispositif de renforcement de capacités

L'organisation matérielle du relèvement des filles et des jeunes femmes pourra bénéficier d'un contexte où des Centres de Formation et de Promotion Féminine (CFPF) sont disponibles au niveau de chaque wilaya d'intervention. Ils disposent de formateurs mobiles, expérimentés, pour la formation qualifiante des jeunes femmes dans les localités. La coordination des interventions de développement au niveau de chaque wilaya sera davantage soutenue par une initiative du Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile (CDHAHRSC). Cette institution a œuvré à la mise en place de plateformes régionales de la Société Civile.

VII.4 Leçons apprises

Les informations suivantes pourraient servir aussi bien aux parties prenantes du projet décrit qu'aux institutions qui nourrissent l'ambition d'implémenter des initiatives analogues.

VII.4.1 Valeur ajoutée des espaces sûrs

Un train d'activités a réhaussé l'image des espaces sûrs. Ils sont à la fois un lieu où l'accès à l'éducation devient une réalité et un tremplin pour bénéficier de formations qualifiantes et de divers soutiens.

Le renforcement de capacités a permis d'accroître les connaissances de filles vivant dans des zones rurales reculées en situation de déscolarisation ou de non-scolarisation, et issues de familles pauvres. Elles ont été formées sur des sujets importants tels que la santé de la reproduction, l'espacement des naissances, les effets néfastes des mariages d'enfants, l'autonomisation des femmes et la scolarisation des filles. Cette acquisition de savoir est fondamentale pour leur développement personnel et un socle pour l'autonomisation économique.

En plus, les auditrices des espaces sûrs sont privilégiées lors de la sélection des filles qui doivent prendre part aux formations qualifiantes. Il en est de même pour le soutien financier aux Activités Génératrices de Revenus (AGR). En conséquence, la pertinence et l'acceptation sociale des espaces sûrs sont renforcées. Cette reconnaissance favorise ainsi leur pérennité.

Par ailleurs, pendant la pandémie de la COVID-19, la distribution de kits alimentaires et d'hygiène à toutes les filles ayant fréquenté les espaces sûrs a été très appréciée. Cet appui a eu un impact positif non seulement sur les filles elles-mêmes, mais également sur leurs familles, atténuant les difficultés rencontrées pendant cette période difficile.

VII.4.2 Enseignements pour une meilleure contribution des mentors

Une meilleure contribution des mentors pourrait reposer sur des stratégies clés pour une intervention efficace au sein des espaces sûrs et durable dans les communautés qui les abritent. Cela revient, entre autres, à adapter le recrutement des mentors et contextualiser les programmes, simplifier les contenus et diversifier les supports pédagogiques.

La sélection des mentors a révélé, sur la base des critères de choix assez exigeants, un écart important de compétences chez certains d'entre eux. Un tel constat appelle des mesures dont celles-ci-après énumérées :

- la possibilité de réviser les critères de choix pour garantir un niveau adéquat de compétences tout en tenant compte du contexte local,
- la simplification du curriculum régional conçu pour animer les espaces sûrs pourrait favoriser une meilleure compréhension et appropriation des connaissances par les participantes.
- il est recommandé d'opter pour une formation échelonnée en plusieurs étapes pour les mentors (2 ou 3 formations annuelles avec un nombre limité de modules). Cette approche permettra aux mentors de mieux assimiler les contenus, de les appliquer progressivement et d'échanger régulièrement avec leurs pairs sur les succès et les défis rencontrés.

Il s'avère pertinent, dans certaines localités, de recruter plusieurs mentors ou de sélectionner un mentor maîtrisant plusieurs langues. Une chargée de suivi, capable de traduire les enseignements pour garantir la compréhension de toutes les bénéficiaires et de prendre éventuellement le relais d'un mentor pourrait également être une solution salubre.

VIII. Récapitulatif des interventions à potentiel d'autonomisation économique lors du SWEDD 1 en Mauritanie

Bénéficiaires & régions couvertes	Effectifs des bénéficiaires par intervention	Effectifs par type de métiers	Parties prenantes	Défis	Gaps à combler	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> Cibles : <ul style="list-style-type: none"> - Fille et femmes non scolarisées ou déscolarisées - Filles des espaces sûrs, âgées de 16 à 19 ans - Filles et femmes, âgées de 16 à 35 ans participantes aux formations qualifiantes (techniques, entrepreneuriat et éducation financière) - Hommes, leaders religieux et communautaires Régions couvertes (Wilaya) <ul style="list-style-type: none"> - Hodh El Charghi - Hodh El Gharbi - Assaba - Guidimagha 	<ul style="list-style-type: none"> 1790 adolescentes et jeunes femmes (y compris les victimes), outillées en compétences de vie 2360 participantes formées en entrepreneuriat et éducation financière 200 formateurs des formateurs formés 	<p>2360 filles et femmes formées à différents métiers (sans précision des affectations spécifiques) : énergie solaire, fabrication de savon et produits cosmétiques, transformation et conservation des produits laitiers, santé animale, culture du henné et transformation, etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> Institutions gouvernementales : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF), Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Ministère de la Santé (MS) et Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO) Autorités locales : représentants des communes, chefs coutumiers ou religieux Organisations de la Société Civile 	<ul style="list-style-type: none"> Installation et financement des bénéficiaires Accès au marché 	<ul style="list-style-type: none"> Facilitation de l'accès à la formation et à l'exercice d'un métier Conditions matérielles d'organisation des sessions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> Valeur ajoutée des espaces sûrs Enseignements pour une meilleure contribution des mentors

IX

**Axes d'intervention et
acteurs clés d'un processus
d'autonomisation de filles et
de jeunes femmes**

IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes

Les composantes du cadre de référence souhaité ont été élaborées à partir de jalons ci-après précisés.

IX.1 Typologie des Interventions du projet SWEDD

La catégorisation des interventions repérées a été réalisée sur la base de trois paliers de la théorie actuelle de changement de Plan International relative aux compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit de domaines d'investissement clés, des séquences marquantes des interventions et leurs finalités ainsi que de la partition jouée par différents acteurs.

IX.2 Classification selon les domaines d'investissements clés

Les domaines d'investissement clé renvoient à l'acquisition de compétences fondamentales et complémentaires en matière d'autonomisation des filles et des jeunes femmes. Le développement d'un environnement propice, l'inclusion financière et le soutien de la communauté sont également des aspects clés dont il faut tenir compte.

IX.2.1 Compétences fondamentales de base

Elles tiennent aux compétences de vie, celles relatives aux habiletés professionnelles et entrepreneuriales ainsi qu'au soutien communautaire.

IX.2.1.1 Compétences de vie

Elles forment le socle d'une autonomie renforcée et le gage d'une participation effective des femmes aux actions sociales. Les compétences de vie sont cruciales pour l'autonomisation des femmes, renforçant leur confiance, leur expression, et leur prise de décisions éclairées notamment pour ce qui est de leurs droits et choix. Elles acquièrent la capacité de poursuivre leurs objectifs personnels et professionnels, de gérer leurs finances, et de se sentir en sécurité en public. La valorisation personnelle et la participation égale dans les décisions familiales et communautaires sont également favorisées.

IX.2.1.2 Compétences professionnelles et entrepreneuriales

Elles englobent une série d'habiletés pour réussir dans le monde des affaires et de l'entreprise, qu'il s'agisse de l'analyse des opportunités de marché pour guider la prise de décision stratégique ou de l'élaboration d'analyse de rentabilité pour évaluer la viabilité des projets.

La mise en réseau est une compétence cruciale pour établir des relations professionnelles fructueuses et des partenariats stratégiques, créant ainsi des opportunités pour la croissance des entreprises. Parallèlement, le soutien à la formalisation ou au démarrage est important. Il facilite l'accès aux marchés, au financement et à la protection des droits des entrepreneurs.

IX.2.1.3 Soutien communautaire

Le soutien communautaire pour l'autonomisation des jeunes filles vise, par des actions de communication et de sensibilisation, à éliminer les barrières sociales et économiques, à briser les stéréotypes de genre et à créer un environnement où elles peuvent prendre des décisions éclairées sur leur avenir.

IX.2.2 Compétences essentielles et complémentaires

Elles se réfèrent aux capacités fournies aux jeunes pour créer leur propre entreprise ou s'organiser de façon efficace pour être salarié.

IX.2.2.1 Entrepreneuriat des jeunes (travailleurs indépendants)

Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les jeunes, en particulier les jeunes femmes, explorent les possibilités de travail décent de leur choix, qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou indépendant.

IX.2.2.2 Emploi des jeunes (salariés)

L'emploi est un pilier clé de l'autonomisation, avec une analyse des opportunités de marché guidant les choix professionnels. L'aide à la préparation au travail développe les compétences nécessaires pour réussir professionnellement. La recherche d'emploi et le placement ciblés connectent les individus aux opportunités alignées sur leurs compétences. La formation sur le lieu de travail favorise le développement et l'adaptation de compétences professionnelles. Elle sensibilise également l'employeur sur les spécificités propres aux filles et aux femmes. Ensemble, ces éléments créent une voie vers le succès personnel et la contribution au développement économique.

IX.2.3 Environnement favorable

L'efficacité des interventions en faveur des adolescentes et des femmes est tributaire de la création d'un environnement. Il repose sur deux piliers essentiels :

- des milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé
- des lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent.

IX.2.3.1 Milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Il s'agit, d'une part de la contribution des entreprises du secteur privé au respect des principes du travail décent pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes et d'autre part, à la mise en pratique desdits principes.

IX.2.3.2 Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Les cadres juridiques et réglementaires gagnent à créer un écosystème équitable où les jeunes femmes peuvent accéder à des emplois décents, bénéficier de conditions de travail justes et contribuer au développement de leur propre potentiel.

IX.2.4 Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques

L'établissement de passerelle entre le développement de l'inclusion financière et les interventions au profit de l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes leur permet d'accéder à des ressources financières, de gérer leurs finances et de participer activement à l'économie. Cela suppose qu'elles bénéficient d'un programme d'éducation financière ; qu'on leur facilite l'accès aux services financiers pour les projets qu'elles portent et qu'elles soient effectivement accompagnées dans un contexte de promotion de l'équité.

IX.2.5 Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire

Les crises sanitaires et/ou sécuritaires influencent la mise en œuvre des initiatives d'une façon générale. Cela implique des réponses appropriées surtout quand il s'agit des filles et des jeunes femmes.

IX.3 Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention

Les interventions visant à autonomiser les femmes s'appuient sur des séquences soigneusement élaborées pour assurer un succès durable. Ces dernières constituent les maillons d'un processus cohérent et progressif vers l'autonomie économique en comprenant :

- les besoins du marché
- en établissant des partenariats solides
- en fournissant des compétences adaptées et
- en offrant un soutien continu

Les initiatives mises en œuvre ont pour finalité de créer des opportunités concrètes et durables pour les femmes, les aidant ainsi à réaliser leur plein potentiel.

IX.3.1 Analyse du marché de l'emploi

L'analyse du marché de l'emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes consiste en une évaluation de la demande en compétences recherchées par les employeurs et des atouts des jeunes femmes afin d'élaborer des programmes adaptés pour pallier les lacunes et les obstacles à une intégration professionnelle réussie.

IX.3.1.1 Analyse de la demande

L'analyse de la demande en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes se concentre sur les statistiques spécifiques au genre pour situer leur position relativement au marché du travail. Elle explore les taux d'emploi, les salaires, les types d'emplois, l'accès à des postes qualifiés et les conditions de travail pour mettre en lumière les inégalités. Par ailleurs, cette analyse examine la segmentation du marché du travail, la disponibilité de services de garde d'enfants et les stéréotypes de genre liés aux emplois, offrant une vision complète des obstacles à leur participation équitable.

IX.3.1.2 Analyse de l'offre

L'analyse de l'offre en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes explore les entreprises acquises à la cause de l'égalité professionnelle et salariale. Elle met en évidence les services d'accès tels que crèches et transports. Elle examine la participation des femmes à travers la chaîne de valeur et la segmentation sectorielle par l'identification des opportunités à forte valeur ajoutée et des secteurs porteurs. En parallèle, cette approche marque un intérêt pour les politiques publiques nationales et locales en faveur de l'emploi des femmes, tout en identifiant les programmes préexistants à même de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes femmes.

IX.3.1.3 Analyse sociale et sociétale

L'analyse sociale et sociétale pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes porte sur les rôles domestiques de genre, les stéréotypes liés à l'emploi, et les obstacles tels que le transport, la sécurité et les responsabilités domestiques au sein des foyers. Une telle lecture débouche sur l'identification aussi bien des barrières socio culturelles que des jeunes femmes vulnérables : sans emploi, en décrochage scolaire, mères célibataires, migrantes ou victimes de mariages précoces. Elle vise à mettre en relief les normes patriarcales et à élaborer des stratégies ciblées en vue de la sélection et de l'autonomisation des femmes par le marché du travail.

IX.3.2 Construction de partenariats stratégiques

IX.3.2.1 Identifier et bâtir des partenariats stratégiques

L'identification et la construction d'un ensemble de partenariat stratégique reposent sur l'assurance que les partenaires sélectionnés intègrent une perspective de genre et soutiennent activement l'emploi des jeunes filles. Ils s'efforcent d'assurer la sensibilisation et la formation des partenaires aux enjeux de genre, de l'emploi décent et de la lutte contre le harcèlement sexuel. La disponibilité de ressources financières en est un élément essentiel. La négociation promeut l'intégration de ces dimensions cruciales au sein des politiques de ressources humaines et de recrutement des partenaires. C'est un facteur clé pour un environnement propice à l'autonomisation et à l'épanouissement professionnel des jeunes femmes.

IX.3.2.2 Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer

Cette démarche repose sur la mise en place d'un dispositif d'informations et de promotion de l'emploi des jeunes femmes. Il vise à éradiquer les stéréotypes de genre liés à l'emploi par la collaboration avec divers acteurs : les entreprises et les partenaires de l'emploi, les familles, les décideurs et le grand public. Cette approche inclusive intègre spécifiquement les jeunes et les communautés en tant que "facilitateurs de genre" ou mobilisateurs communautaires. Il est visé, in fine, la création d'un mouvement collectif pour surmonter les barrières de genre et favoriser une participation équitable des jeunes femmes sur le marché du travail.

IX.3.3 Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

IX.3.3.1 Élaboration/ adaptation du curriculum des formations

Elle vise à sensibiliser les formateurs aux enjeux de genre et à l'importance d'une orientation professionnelle équitable. Elle tient compte des normes locales de genre dans la démarche méthodologique et les outils pédagogiques pour créer un environnement d'apprentissage culturellement adapté. Cette démarche supprime les stéréotypes de genre des objectifs, manuels et contenus de formation. Elle met en avant des modèles de réussite masculins et féminins. Elle façonne de ce fait une éducation et une formation équilibrées, préparant les jeunes femmes à s'engager pleinement dans le monde professionnel.

IX.3.3.2 Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Cette approche met en avant des modèles de réussite féminine, forme des groupes de "gender facilitators" au sein des jeunes pour sensibiliser les communautés et transmettre aux familles, leaders communautaires et religieux, l'importance de l'autonomisation économique des jeunes femmes. Elle a pour finalité le changement d'attitudes et de comportements au profit de ces dernières en vue d'une vie professionnelle épanouie.

IX.3.3.3 Information et conseil aux jeunes et à leur famille

Ce processus repose sur une communication transparente des contenus de formation et des opportunités offertes. Il favorise un dialogue continu et une capacité de négociation affermie pour répondre aux questions et inquiétudes. Il promeut la parité dans les groupes de mobilisation communautaire pour à la fois créer une compréhension partagée et ouvrir des voies vers l'égalité de participation sur le marché du travail.

IX.3.3.4 Identification et inscription des jeunes

L'identification et l'inscription des jeunes filles marquent le début d'un processus de déconstruction des stéréotypes de genre liés aux métiers, priorisation des jeunes filles vulnérables. Il s'agit de mettre en lien l'éventail des offres professionnelles et les intérêts individuels des bénéficiaires.

IX.3.3.5 Orientation professionnelle

L'orientation professionnelle est le procédé au moyen duquel le programme facilite aux bénéficiaires la compréhension des débouchés des différentes formations qui leur sont proposées. Elle combine divers éléments (offre d'opportunités professionnelles et de carrières, témoignages concrets et inspirants de professionnelles) dans l'optique d'aider les adolescentes et jeunes femmes à faire des choix éclairés pour s'épanouir dans leur carrière.

IX.3.3.6 Mise en situation professionnelle

Elle se résume à encourager les jeunes femmes à effectuer des journées d'observation au sein d'entreprises notamment dans des secteurs non traditionnels.

IX.3.4 Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

C'est une approche multidimensionnelle qui se matérialise à travers des formations professionnelles pour des emplois salariés et la création d'entreprises. Elle repose aussi sur des formations en compétences de vie qui renforcent les capacités des jeunes filles et des femmes à relever les défis personnels et professionnels. Les stages d'apprentissage de courte durée enrichissent leur expérience, tandis que les certifications valident leur expertise pour le marché du travail.

IX.3.4.1 Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié

Cette action promeut la mixité des métiers, la nécessité d'adapter les horaires et infrastructures aux contraintes des jeunes femmes. Elle offre un soutien renforcé avec des cours supplémentaires ainsi qu'un suivi pour prévenir les décrochages. Elle sensibilise également sur le droit du travail, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel, préparant ainsi les jeunes femmes à une carrière épanouissante.

IX.3.4.2 Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise

Elle favorise l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, promouvant des secteurs porteurs pour tous. Cette démarche s'adapte aux besoins des jeunes femmes en ajustant les horaires et les infrastructures des centres de formation. Elle renforce également le soutien en sensibilisant l'entourage et la communauté, créant ainsi un environnement propice à leur succès entrepreneurial.

IX.3.4.3 Formation en compétences de vie

Elle propose des ateliers mixtes et non mixtes pour discuter du genre, des rôles, du pouvoir, du partage des tâches, de la santé et de l'autonomisation des femmes. Ces ateliers renforcent également la confiance en soi, la communication et la prise de parole en public. Cette démarche renforce les habiletés interpersonnelles des jeunes femmes et les prépare à exceller professionnellement.

IX.3.4.4 Apprentissage (stage de courte durée)

Il repose sur le soutien financier aux bénéficiaires des différentes formations à travers l'établissement des partenariats avec des entreprises conscientes de l'enjeu et l'octroi de bourses. Il garantit également que les entreprises d'accueil offrent un environnement de formation favorable, avec des mentors, des locaux adaptés et des horaires convenables, créant ainsi une opportunité concrète pour développer des compétences professionnelles.

IX.3.4.5 Certification

Cela revient à soutenir et suivre plus spécifiquement les jeunes filles avec la possibilité de leur offrir une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec afin de s'assurer qu'elles accèdent à une certification de formation. Elle consiste en une validation du savoir et des différentes compétences apprises par les bénéficiaires aux programmes.

IX.3.5 Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)

L'accompagnement et la recherche d'emploi offrent un soutien pour accéder à des emplois salariés ainsi que pour créer des entreprises.

IX.3.5.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Un tel processus vise à effectuer un plaidoyer pour établir des conditions de travail favorables. Cela suppose des aménagements (transport sécurisé, toilettes séparées, horaires flexibles) des mesures de sécurité renforcées et un suivi des bénéficiaires.

IX.3.5.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Il consiste à mettre en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise.

IX.3.5.3 Suivi et maintien dans l'emploi

Il se réfère aux services de soutien, y compris financier, pour accompagner les filles et les jeunes femmes dans leur parcours professionnel. Le réseautage, en créant des liens avec d'anciens employés, offre des conseils recèlent de précieuses opportunités.

IX.3.5.4 Suivi et services de soutien, notamment financier

Les services de suivi et de soutien dont les programmes de bourses, de garde d'enfant et d'aide financière sont essentiels pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes. Il est crucial de veiller à leur accès au crédit, à la diversité des financements et au contrôle de leurs ressources, tout en proposant des services adaptés aux plus vulnérables. Les services financiers devraient également faciliter l'accès à la formation par le biais de bourses et de subventions.

IX.3.5.5 Réseautage / Réseau des ancien-nes

Il s'agit de créer des réseaux, impliquant les filles et les garçons en vue de faciliter la circulation de l'information.

IX.4 Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés

L'autonomisation des jeunes vulnérables, spécialement les jeunes femmes, implique une coopération entre divers acteurs. Au tableau de ces derniers, on peut inscrire les jeunes filles et les femmes elles-mêmes, les familles et les leaders communautaires (traditionnels & religieux) ; la société civile, le secteur privé, les fournisseurs de formation et les acteurs publics.

IX.4.1 Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes

Le projet SWEDD a pour cible principale les Adolescentes et Jeunes Femmes (AJF ; 15-24 ans) en situation de vulnérabilité extrême. Leur condition en général et au Sahel en particulier est critique en ce qui concerne notamment la capacité d'agir, l'éducation et l'autonomie économique. L'adhésion aux objectifs du projet par les AJF participantes et leurs pairs dans leurs communautés est donc nécessaire pour conduire efficacement les différentes interventions qui leur sont destinées. Cela passe entre autres par une analyse pertinente de leurs besoins afin que le but visé corresponde aux aspirations des participantes et qu'elles puissent bâtir et développer les compétences pertinentes axées sur le marché et poursuivre les opportunités pour les emplois décents de leur choix.

IX.4.2 Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)

La famille et la communauté en Afrique et particulièrement au Sahel influencent les choix dans la vie des individus. La position traditionnellement dévolue aux femmes les place généralement sous l'autorité d'abord de leur père puis de leur mari et, plus généralement, de la famille. Atteindre les AJF dans ces communautés implique d'obtenir l'assentiment de leurs tuteurs/maris. À un niveau supérieur, les leaders traditionnels et religieux font figure d'autorité dans les communautés des régions ciblées. L'influence et le pouvoir qu'ils détiennent sur le comportement et les choix des membres de leurs communautés les rendent incontournables pour le succès de toute initiative. En les incluant dans le processus, le but est de leur faire adopter des normes et des pratiques positives et appuyer les jeunes femmes pour qu'elles continuent à développer leurs compétences et saisir les opportunités d'emploi décent.

IX.4.3 Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)

Les membres de la société civile jouent un rôle clé dans la programmation et la mise œuvre d'interventions à visée d'autonomisation des AJF. Véritable pont entre les bénéficiaires et les PTF publics et privés, ils sont au plus près des communautés et constituent des partenaires de taille pour promouvoir les opportunités de renforcement de capacités, d'emplois décents et fournir/appuyer les opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.4 Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)

Véritables moteurs du monde économique, les acteurs du secteur privé constituent une porte d'entrée et une source d'informations cruciales pour le succès d'initiatives à visée d'autonomisation économique. Que ce soit en amont, pour effectuer une analyse pertinente du marché ou en aval, pour fournir des opportunités d'emplois décents et des services financiers adéquats, tout projet en lien avec l'autonomisation économique des AJF, pour être efficace, doit compter avec eux.

IX.4.5 Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)

Pour atteindre l'objectif de faire acquérir aux participantes du SWEDD les différentes compétences requises, des fournisseurs de formations ont été contractualisés. L'objectif était de fournir des formations pertinentes et accessibles et sensibles au genre pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.6 Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés)

Les gouvernements des pays SWEDD étant les initiateurs du projet, ils y ont joué un rôle central. Leur implication a été effective tout le long du processus. Cela a notamment permis d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des réglementations plus sensibles au genre et encourageant l'autonomisation économique des AJF.

X. Interventions "non SWEDD"

La liste actuelle des interventions a été dressée et un tableau a mis en exergue les aspects clés. Il renvoie par ailleurs à un fichier Excel, plus fourni en informations.

X.1 Contenu actuel des interventions

Cinq (05) interventions ont été, pour le moment, répertoriées et deux (02) ont pu être traitées de bout en bout. Elles sont ci-après énumérées.

1. Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l'identité culturelle
2. Appui aux ONG mauritaniennes afin d'intégrer une approche d'égalité entre les genres dans leur travail et de mener des activités de plaidoyer pour les droits des femmes Haratines

La matrice de la page suivante restitue des informations clés relatives à chaque intervention.



X.2 Présentation sommaire des interventions non SWEDD

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice. s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l'identité culturelle	Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions	six régions de la Mauritanie : Nouakchott, Trarza, Hodh El Gharbi, Hodh El Chargui, Guidimakha et Tiris Zemmour	UNESCO	Ce projet est mis en œuvre par l'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).	Le projet a été financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) pour un budget global de 999 328,64 \$	NA	L'objectif du projet est de contribuer au renforcement du rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale, à travers deux stratégies complémentaires et qui se renforçant mutuellement. La première stratégie consiste à intégrer la dimension genre dans la justice pénale pour que la femme puisse être reconnue dans tous ses rôles multiples d'agent d'application de la loi, d'autrice d'infraction, de victime ou de simple témoin, afin de surpasser les stéréotypes genre liés à l'extrémisme violent. La deuxième stratégie consiste à valoriser les rôles traditionnels des femmes mauritaniennes pour en faire des porteuses de message de conciliation et de cohésion sociale, à travers des initiatives culturelles innovantes et attirantes pour les jeunes. Il vise à renforcer le rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent et la cohésion sociale, en ciblant principalement les femmes. La durée du projet est de janvier 2021 – juillet 2022 (18 mois). Les participantes au projet sont : Mouchidates; Grands-mères; jeunes; représentant du corps enseignant; représentante de la police et magistrat. Au total 48 personnes dont 36 femmes et 12 hommes

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice.s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Appui aux ONG mauritaniennes afin d'intégrer une approche d'égalité entre les genres dans leur travail et de mener des activités de plaidoyer pour les droits des femmes Haratines	* Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes * Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;	Nouakchott dans les 9 départements de la capitale	Les OSC SOS-Esclaves et Association des Femmes Chefs de Familles (AFCF) et des agences internationale s Anti-Slavery International	Minority Rights Group International (MRG) et les partenaires locaux (AFCF) et SOS-Esclaves (SOS)	Délégation de l'Union Européenne en Mauritanie	"Mme Aichetou Mint Ahmed, coordonnatrice AFCF du projet	L'objectif du projet était de « renforcer les capacités et la participation des femmes Haratines et des organisations de la société civile aux processus de prise de décisions au niveau local, régional et national » Avec un plaidoyer ciblé auprès des décideurs politiques nationaux et internationaux, la Communauté Haratine (CH) pourra faire pression au gouvernement Mauritanien afin qu'il applique les outils contre l'esclavage et ceux promouvant les droits des femmes auxquels ils sont signataires. Les principales activités étaient entrées autres : Une étude de base permettant de recueillir plus de données sur la situation des FH et la double discrimination et les préjugés sociaux qu'elles subissent ; Un atelier de renforcement des capacités pour les partenaires ; Une formation pour les assistantes sociales ; Une formation pour la sensibilisation communautaire, suivie par des réunions régulières au sein des communautés ; Une campagne de plaidoyer nationale et des réunions de plaidoyer avec les décideurs politiques nationaux et internationaux. Le projet a été mis en œuvre de septembre 2011 à juin 2015. Il a majoritairement été financé par la Délégation de l'Union Européenne en Mauritanie. Ce projet devait à l'origine commencer en fin 2010 et durer 3 ans, mais il a subi des retards dans la signature du contrat de subvention, pour des raisons inconnues, et a donc commencé en septembre 2011.

XI. Conclusion

Le dispositif de collecte et d'analyse des données a été ancré dans la théorie de Changement de Plan International sur la question. Les résultats des interventions identifiées ont été appréciés grâce à des variables qui découlent de deux principaux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Les interventions ont abouti à des résultats appréciables. Il a été formé 2360 jeunes femmes dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'éducation financière. Elles ont été préparées à gérer des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Certaines bénéficiaires ont eu besoin de temps supplémentaire pour assimiler ces compétences, et d'une simplification des outils comptables pour pouvoir les utiliser. Le renforcement couvert un large éventail de métiers : énergie solaire, fabrication de savon et produits cosmétiques, transformation et conservation des produits laitiers, santé animale, culture du henné et transformation, etc

Des compétences de vie ont été renforcées chez 1790 filles. Des sujets variés ont été abordés tels que la santé de la reproduction, l'espacement des naissances et l'autonomisation des femmes. Cet objectif a été amplifié par l'effort de 200 femmes relais formées dans l'optique de sensibiliser leurs communautés. Pour soutenir le démarrage d'entreprises, 60 candidates ont été sélectionnées à l'issue d'une compétition régionale. Elles ont reçu des financements sous forme de prêts remboursables.

Bien que le projet ait connu du succès, des défis ont été mis en lumière de même que des gaps subséquents. Les défis sont relatifs au faible niveau d'alphabétisation parmi les bénéficiaires, des problèmes de mobilité en milieu rural, des coûts élevés, et l'impact de la pandémie de COVID-19. La pérennité des Groupements d'Intérêt Économique (GIE) est problématique du fait de la non disponibilité des ressources financières.

La faible capacité de certains bénéficiaires en matière de gestion financière est tout aussi un défi tout comme l'absence de fonds de roulement pour soutenir le démarrage des activités. L'accès au marché est entravé par des contraintes culturelles et religieuses.

Pour relever ces défis, il a été envisagé d'approfondir l'analyse sociétale, d'améliorer l'alphabétisation des participantes, de repérer des solutions innovantes et adaptées, d'optimiser la chaîne de production et de promouvoir les produits locaux.

Les opportunités résident dans la volonté politique, la coalition d'acteurs engagés, la facilitation du renforcement des capacités et la création d'emplois décents.



XII. Recommandations

Sur la base des résultats et des perspectives relevés, quelques pistes ont été suggérées pour renforcer l'autonomisation économique des femmes en Mauritanie.

Dénomination	Brève description	Responsables	Autres acteurs
Agir sur des axes clés en vue d'une réelle autonomisation des femmes	Il est essentiel de tenir compte des contraintes culturelles et religieuses auxquelles les femmes sont confrontées. Des efforts doivent être déployés pour créer un environnement favorable à leur participation, en identifiant des solutions pratiques pour leur permettre de se déplacer plus facilement, telles que des transports adaptés ou des horaires de formation flexibles. Il convient également de faciliter la sélection de produits valorisants pour les femmes, en impliquant activement les partenaires et le public dans la promotion de ces produits.	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - UGP - Secteur privé - Centres/espaces de formation
Améliorer la communication et la médiatisation	Un effort de communication plus soutenu est nécessaire pour promouvoir les activités et les produits locaux. Cela peut inclure l'utilisation des médias locaux, des plateformes en ligne, des réseaux sociaux, ainsi que la participation à des événements et des salons professionnels. La sensibilisation du public et des partenaires à ces initiatives est essentielle pour stimuler l'intérêt et l'engagement.	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé - ONG
Déployer les activités de formation dans une perspective flexible	Pour garantir l'accessibilité des participantes, il est important de tenir compte de leur niveau d'alphabétisation et de leur capacité à se déplacer physiquement. Des méthodes d'apprentissage adaptées, telles que des programmes de formation fonctionnant avec des ressources limitées, des supports visuels, peuvent être explorées pour faciliter l'apprentissage.	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - Centres/espaces de formation - ONG - Secteur privé
Renforcer l'analyse sociale et sociétale	Une analyse approfondie des aspects sociaux et sociétaux est requise pour une bonne conceptualisation des projets. Cela permettra de prendre en compte les besoins et les contraintes spécifiques des communautés ciblées, en favorisant une approche plus holistique. Un intérêt particulier devra être porté sur les mariages précoces.	Pouvoirs publics	ONG
Déployer les activités de formation dans une perspective flexible pour garantir l'accessibilité des participantes	La prise en compte du niveau d'alphabétisation des participantes ainsi que leur capacité à se déplacer physiquement doivent être considérées. Des méthodes d'apprentissage adaptées, telles que des programmes de formation fonctionnant avec des ressources limitées, des supports visuels, peuvent être explorées pour faciliter l'apprentissage.	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - Centres/espaces de formation - ONG

XIII. Annexes : Outils de collecte

Canevas de lecture 1

(Modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation, rapports de sensibilisation)

1. Références bibliographiques

2. Élaboration et déroulement des modules

L'élaboration a-t-elle pris en compte les besoins et la situation des participantes ?

Si oui, les modules ont-ils été adaptés en conséquence ? Si non, pourquoi ?

Si adaptation, a-t-elle été efficace ?

Si oui, preuves (**témoignages, retours**). Si non, pourquoi ?

Les cadres de formation étaient-ils adaptés aux besoins et à la situation des participantes ? (Cadre physique, horaires, transports, toilettes, gestion des enfants pour les mères, etc.)

Les outils étaient-ils adaptés au niveau des participantes ?

3. Contenu des formations en compétences de vie

3.1 Compétences acquises : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Améliorer leur estime d'elles-mêmes (se sentir aussi intelligentes que les garçons et les hommes, savoir qu'elles peuvent réussir à l'école ou au travail au même titre que les hommes, savoir qu'elles peuvent diriger comme les hommes)
- Pouvoir s'exprimer (poser des questions importantes, exprimer leur opinion, remettre en cause et combattre une injustice) à l'instar des garçons et des hommes et face aux adultes
- Connaitre et prendre des décisions par rapport à leur corps (santé sexuelle et reproductive, âge du mariage, consentement)
- Etablir et poursuivre leurs propres objectifs (planifier sa vie personnelle, sociale et professionnelle, avoir du temps à consacrer à ses rêves et activités professionnelles, pouvoir gérer seule son argent)
- Se sentir en sécurité en public (Se défendre et/ou se mettre en sécurité en cas de comportement menaçant, savoir où et comment demander de l'aide)
- Se sentir valorisées (valeur personnelle face aux garçons et hommes, accès aux mêmes informations que les garçons et les hommes, contribution à la prise de décision en famille et en communauté)
- Acquérir les compétences pour vivre et travailler en association et/ou dans le milieu professionnel

3.2 Utilité des compétences : à quoi ont – elles servi ? Quels en sont les effet.s ou résultat.s ?

3.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

4. Contenu des formations professionnelles

4.1 Compétences professionnelles : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Acquérir des capacités suffisantes pour exercer un emploi ou une AGR
- Acquérir des capacités suffisantes pour gérer leurs revenus
- Avoir les informations nécessaires pour accéder à des services financiers
- Savoir planifier leurs dépenses et établir un budget
- Savoir chercher un marché et savoir vendre (établir un prix juste et pouvoir le maintenir, négocier, défendre sa position)
- Acquérir des connaissances essentielles en matière de droit du travail et emploi décent (y compris le harcèlement sexuel en milieu professionnel)
- Obtenir un soutien supplémentaire pour celles qui ont eu des difficultés

4.2 Utilité des compétences : à quoi ont – elles servi ? Quels en sont les effet.s ou résultat.s ?

4.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

5. Soutien à l'orientation professionnelle

5.1 Choix du domaine d'activités et accompagnement

Les participantes ont-elles bénéficié d'informations suffisantes pour choisir leurs domaines d'activités ?

Les participantes ont-elles été encouragées à se tourner vers des domaines réputés masculins ?

Quelles sont les raisons qui découragent celles qui ne les choisissent pas ?

Les participantes ont-elles bénéficié d'un accompagnement pas à pas dans l'installation dans les filières choisies ? (Appui dans la recherche et l'obtention d'un emploi, Accompagnement dans la création d'entreprise/AGR)

5.2 Quels sont les résultats tangibles de l'accompagnement

5.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

6. Sensibilisation à l'égard de la communauté

La communauté a-t-elle été sensibilisée autour de la **capacité d'agir** des filles et des femmes ? (Estime de soi, expression, connaissance et contrôle du corps, établissement et poursuite des objectifs, valorisation)

La communauté a-t-elle reçu des informations suffisantes en rapport avec les **droits des filles et femmes** ?

La communauté a-t-elle été sensibilisée sur l'**importance et les avantages de l'autonomisation économique** des filles et des femmes ?

Quels sont les retours/réactions enregistrés suite à la sensibilisation ?

7. Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes

Les garçons et les jeunes hommes ont-ils été **pris en compte** spécifiquement dans le processus ?

Ont-ils été sensibilisés sur les **normes de genre défavorables** et le sexisme ?

Ont-ils été outillés pour **remettre en cause les comportements sexistes** face à leurs pairs et aux adultes de leurs familles ? Sont-ils prêts à soutenir leurs pairs qui le font ?

Ont-ils été formés pour **prendre conscience de la valeur et des droits** des filles et des femmes ? (Égalité de droits et de chances)

Ont-ils été encouragés à **rejeter la violence** dans leurs relations avec leurs pairs et avec les filles et jeunes femmes ?

Ont-ils été outillés pour adopter des **pratiques sexuelles saines** (consentement, protection, planification)

Canevas de lecture 2

(Lois, politiques et stratégies des diverses institutions)

Cartographie de l'environnement favorable : analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation des femmes notamment celle économique

Catégorie 1 : Lois et politiques

- Quelles sont les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes
- Les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes promeuvent-elles les inégalités de genre ou l'égalité de genre ?
- Que fait chaque partie prenante pour influencer qui peut accéder à cette protection ou à ces provisions dans la communauté.

Catégorie 2 : Prestation de services, pratique institutionnelle et financement,

- Les services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent bénéficient-ils de financements adéquats ?
- Le financement des services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques tiennent-ils compte du genre et de l'âge dans le contexte local ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui favorisent l'accès à ces services ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui ne favorisent l'accès à ces services ?
- Que vous inspire l'analyse des informations dont vous disposez relativement au genre et à l'âge, pour chaque partie prenante.

Catégorie 3 : Climat social, économique et politique

- Quels les éléments/actions qui attestent de la volonté politique en matière de l'accroissement des opportunités économiques et /ou les autres interventions communautaires ?
- Quelles sont les idées qui ont dominé le dialogue public (discours officiels, etc.) sur l'accroissement des opportunités économiques et les divergences d'opinions observées ces dernières années ?

Annexe 2 : collecte des interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes.

I. Qu'est-ce qu'une femme économiquement autonome ?

L'autonomisation désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est la capacité de faire des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'agir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

II. Quand est-ce qu'une intervention peut-elle être qualifiée à fort potentiel en matière d'intervention économique ?

Les interventions pertinentes objet de la présente cartographie seront identifiées à travers des éléments d'appréciations (1 ;2 ;3) ci-après décrits.

4. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :

- i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
- ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
- iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
- iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions

5. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment

- vii. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
- viii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
- ix. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
- x. Considérer les **filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité** ;
- xi. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;

- xii. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
6. **Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention**
- III. **Quel sera le formulaire à remplir par les Organisations participantes ?** (3 pages au maximum, Police : Arial ; Taille :11). Le formulaire est composé de 16 points ci-après.
1. **Contexte** : 1 paragraphe sur la localisation, le contexte et les besoins/problèmes
 2. **Bref résumé de l'intervention** : 1-2 paragraphes pour donner l'aperçu des objectifs de l'intervention, ses activités clés, sa durée, sa valeur ajoutée et les participantes¹²
 3. **Impact/résultats** : 1-2 paragraphes pour décrire comment l'intervention a résolu le problème en lien avec l'autonomisation économique des jeunes filles et femmes
 4. **Parties prenantes et utilisateurs** : 1 paragraphe pour les énumérer et dire en quelques mots sur le rôle de chaque acteur et /ou les actions en direction de chaque acteur (la cible principale, les familles/ménage ? la communauté ? les fournisseurs de prestation/secteur privé ; le secteur public ?
 5. **Accès au financement et aux services financiers**¹³ : comment a -t-il été réglé ?
 6. **Facteurs de succès**
 7. **Défis/gaps** : quelques Bullet points
 8. **Leçons apprises**
 9. **Environnement institutionnel/légal favorisant**
 10. **Efforts de conception ou d'adaptation de l'initiative aux crises sécuritaires, à une pandémie et à l'aide au développement ?** - 1 paragraphe
 11. **Durabilité** : 1 paragraphe
 12. **Innovation/technologie, digitalisation et diffusion/mise à l'échelle des bonnes pratiques** : 1 paragraphe pour mettre en exergue les aspects sus-énumérés.
 13. **Autres informations pertinentes**

¹² Il s'agit des bénéficiaires ou des groupes cibles visés par l'intervention.

¹³ Il s'agit du financement qui assure la continuité de l'initiative d'autonomisation, à ne pas confondre avec le budget initial de l'intervention.

Guide 1 à l'attention de : UGP / Ministères / ONG

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.2 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.3 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.2 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.3 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.4 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.5 Comment cela a-t-il impacté la programmation des interventions ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.2 L'analyse a-t-elle permis d'identifier les jeunes femmes les plus vulnérables ?</p> <p>1.3.3 Comment cette étape a-t-elle influencé la suite des activités ?</p>
RUBRIQUE 2 : PARTENARIATS STRATÉGIQUES	
2.1. Identifier et bâtir des partenariats stratégiques	<p>2.1.1 Comment s'est-on assuré que les partenaires ciblés intègrent une approche de genre et soutiennent l'emploi des jeunes filles ?</p> <p>2.1.2 A-t-il fallu négocier pour que les partenaires intègrent le genre, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel au sein de leurs politiques de ressources humaines et de recrutement ?</p> <p>2.1.3 Expliquez les facteurs de succès ou les obstacles rencontrés en cas de négociation, fructueuse ou non.</p>
2.2. Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer	<p>2.2.1 Quels ont été les objectifs et cibles de la stratégie de la sensibilisation conduite ?</p> <p>2.2.2 Comment les jeunes et les communautés ont-ils été impliqués dans cette stratégie ?</p> <p>2.2.3 Quels ont été les résultats obtenus ?</p>

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation des connaissances des formateurs-trices de l'équipe ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.2. Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté	<p>3.2.1 Y a-t-il eu des « exemples à suivre », des modèles de jeunes femmes ayant réussi, identifiés et mis en avant lors des sensibilisations ?</p> <p>3.2.2 Avez-vous pu, en amont à la formation, constituer des groupes de facilitateurs genre au sein des groupes de jeunes (jeunes motivés et sensibles aux thématiques de genre pouvant mener des actions de sensibilisation au sein des communautés) ?</p> <p>3.2.3 Les membres de la communauté (familles, leaders communautaires et religieux) ont-ils été sensibilisés sur l'importance de l'autonomisation économique des filles ?</p>
3.3. Information et conseil aux jeunes et à leur famille	<p>3.3.1 Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?</p> <p>3.3.2 Quel est le mécanisme mis en place pour répondre à l'ensemble des questions ou des doutes ?</p> <p>3.3.3 Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?</p> <p>3.3.4 Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>

4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un repertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>
4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Etes-vous entré en dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Pouvez-vous donner quelques chiffres et retours par rapport aux jeunes filles qui ont effectivement accédé à un emploi ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD"

Clarification du concept

"Histoire de Vie - Projet SWEDD", ou "histoire de succès- Projet SWEDD" désigne l'expérience positive d'un.e participant.e capitalisée en vue d'informer sur les effets du projet sur cette personne, notamment son statut social et ses conditions de vie, la dimension économique plus précisément.

L'élaboration des histoires de vie mettra à disposition des modèles de réussite pour inspirer soit des phases ultérieures des projets en cours soit des initiatives analogues dans d'autres contrées.

Contenu du canevas de restitution des histoires de vie

Il est articulé autour de cinq (5) composantes déclinées en points de collecte auxquels sont reliés des outils ainsi que des sources d'information.

N°	Composante	Informations attendues	Outil	Sources de données
01	Les informations sur le cadre global du projet SWEDD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dates de démarrage et de fin 2. Localités couvertes et effectif de participant.e.s impactés 3. Gouvernance et coordination 4. Partenaires et donateurs 5. Valeur financière du projet 	Canevas de lecture	Documents du projet/ Données secondaires
02	Les renseignements spécifiques du sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et sur les compétences acquises	<ol style="list-style-type: none"> 1. Caractéristiques générales de la communauté ou de la localité 2. Activités majeures du volet 3. Services et produits 4. Critères de choix des participant.e.s 5. Implication des participant.e.s dans le projet 6. Appréciation par les participant.e.s des compétences reçues 	Interviews semi structurées (voir guide d'entretien avec la participante)	Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
03	Les informations spécifiques qui expliquent le choix de la participante	<ol style="list-style-type: none"> 1. Données démographiques de la participante 2. Situation de la participante et/ou de sa famille restreinte avant le projet 3. Raisons du choix de cette participante (chacune de la liste) 4. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte selon le personnel 	Interviews semi structurées	Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
04	Les informations spécifiques sur le sujet de l'histoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation actuelle de la participante et/ou de sa famille restreinte 2. Situation avant le projet 3. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte 	Photos, vidéos et interviews semi structurées	Sujet de l'histoire
05	Les facteurs de succès, les leçons apprises et les défis	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compétences entrepreneuriales 2. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation 3. Autres facteurs de succès 4. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées 5. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires 6. Ressentis de la participante 	Sujet de l'histoire	Sujet de l'histoire Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères

Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l’histoire

Localisation :

Age :

Situation matrimoniale :

I. Compétences entrepreneuriales

1. Avez-vous exercé de manière indépendante des activités de production de biens ou de prestation de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
2. Avez-vous généré des ventes au comptant dans la production de biens ou de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
3. Avez-vous actuellement une entreprise ? Si la réponse est affirmative, répondez aux questions ci-après :
 - 3.1-Quel genre d'entreprise avez-vous ?
 - 3.2-Nom commercial ?
 - 3.3-Depuis combien de temps l'entreprise est-elle en activité ? (0-3 mois ; 6 – 9 ; mois ; Plus d'un an)
4. Quelle est l'estimation de la valeur de votre entreprise ?
5. Quels sont vos partenaires clés ?
6. Qui sont vos clients et quelle est votre relation avec eux ?
7. Quels sont vos canaux de distribution de vos produits ?
8. Quels sont les coûts les plus importants de votre entreprise ?
9. Quelles sont vos sources de revenus ou de financement ?

II. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation

10. Grâce à votre formation, avez-vous réussi à comprendre le processus d'entrepreneuriat et les compétences requises pour entreprendre ?
11. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences entrepreneuriales dans un travail ou une situation entrepreneuriale ?
12. Avez-vous pu identifier des forces et des capacités pour entreprendre ou générer de nouvelles sources de revenus ?
13. Avez-vous acheté ou acquis/obtenu des intrants (matières premières) ou des équipements ?
14. Avez-vous reçu des prêts d'instituts de microfinance/banques/sociétés de crédit-bail ?
15. Avez-vous réussi, grâce à votre formation, à établir des accords avec d'autres personnes ou entreprises pour démarrer ou poursuivre les services de votre entreprise ?
16. Pensez-vous qu'après votre formation vous avez réussi à communiquer plus efficacement avec d'autres personnes ou clients ?
17. Comment avez-vous réussi à communiquer avec eux ?
18. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences personnelles dans une situation personnelle ou sociale ?
19. Avez-vous été déjà en mesure d'appliquer les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du programme de formation dans votre vie personnelle ? Si oui, comment l'avez-vous fait ?
20. Vos relations sociales (par exemple avec la famille, les pairs, les membres de la communauté ou les acteurs du marché) ont-elles été renforcées après la formation ?

21. Avez-vous l'impression que votre famille, votre groupe de pairs, votre communauté ou les acteurs du marché du travail vous soutiennent davantage après la formation ou l'activité du projet ?
22. Disposez-vous d'une liberté totale /de la décision familiale pour dépenser l'argent que vous avez gagné ou vos biens ?
23. Après le processus de formation, faites-vous partie de réseaux ou d'associations professionnelles pour partager des informations (par exemple, sur un emploi, une entreprise ou une opportunité de formation ?
24. Avez-vous fourni un soutien moral ou pratique à une personne, ou reçu un tel soutien de la part d'autres membres d'un réseau ou d'une association professionnelle ?
25. Avez-vous aidé d'autres membres d'un réseau professionnel ou d'une association à identifier des employeurs potentiels, des entreprises, des associations ou des opportunités de réseautage dans la communauté ? Ou vous ont-ils aidé à le faire ?
26. Après le processus de formation, avez-vous amélioré vos relations sociales ?
27. Avez-vous fait des démarches pour vous inscrire auprès des autorités locales ?

28. Avez-vous préparé une demande d'emploi écrite ou exprimé votre intérêt pour un emploi à un employeur (verbalement ou par écrit) ?
29. Avez-vous le sentiment d'avoir reçu les compétences et les connaissances nécessaires pour obtenir et exercer un emploi ?
30. Avez-vous participé à un entretien d'embauche (formel ou informel) ?

III. Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés

IV. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées

V. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires

VI. Ressentis de la participante

Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes

Axes de discussion	Questions indicatives
Information et conseil aux jeunes et à leur famille	Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?
	Y a-t-il eu un mécanisme pour répondre à vos questions ou vos doutes ?
	Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?
	Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?
Valorisation des aspirations de leurs filles	Connaissez-vous le plan de carrière de votre fille ?
	Quel est le projet d'aspiration professionnelle/ carrière de votre fille ?
	L'aidez-vous à atteindre son objectif professionnel ?
	Si non, quelles sont les raisons de ne pas la soutenir ?
Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus	Selon vous, quels sont les membres d'une famille qui peuvent être impliqués dans des activités génératrices de revenus ?
	Si la réponse est uniquement masculine, quelles sont les raisons pour lesquelles les femmes ne devraient pas s'impliquer dans les activités génératrices de revenus ?
	Quels sont les avantages dans une famille si la femme participe aux activités génératrices de revenus ?
	Quelle est votre position au sujet de l'affirmation suivante : la plupart des gens de ma communauté (y compris les chefs traditionnels et religieux) encouragent les jeunes femmes à s'inscrire à une formation professionnelle et à poursuivre un travail, tout comme ils le font avec les jeunes hommes ?
	Relance 1 : Si plutôt d'accord ou entièrement d'accord : comment vous sentez-vous soutenu ?
	Relance 2 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : pourquoi pas, pouvez-vous donner un exemple ?
	Relance 3 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : que faudrait-il pour que vous vous sentiez soutenu ?
Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail	Quelle est votre position au sujet des affirmations suivantes ?
	Les filles doivent rester à la maison loin de l'école pour s'adonner aux tâches domestiques
	Les jeunes femmes devraient se voir offrir les mêmes salaires que les jeunes hommes pour le même travail
	Les jeunes femmes devraient pouvoir trouver le travail de leur choix, tout comme les jeunes hommes.
	Les jeunes femmes qui tombent enceintes ne devraient pas trouver de travail
	Les jeunes femmes devraient envisager une formation professionnelle pour l'employabilité
	Les femmes devraient continuer à travailler même après leur mariage
	Les femmes devraient continuer à travailler même après avoir eu des enfants
	Les jeunes femmes devraient contribuer au revenu du ménage
	Une femme ne peut gagner un revenu que si elle travaille du domicile
	Les femmes ont le droit de prendre des décisions financières, telles que l'ouverture d'un compte bancaire

Guide 2 à l'attention des mentors et fournisseurs de formation

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation de vos connaissances, notamment sur les questions de genre et d'emploi décent ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un répertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>

4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Y a-t-il eu un dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Y a-t-il eu un suivi des jeunes filles dans leur emploi/activité ?</p> <p>6.1.2 Êtes-vous au courant de programmes particuliers (bourses, garde d'enfant, aide aux frais de transport, fonds de garantie crédits, autres) à leur intention ?</p> <p>6.1.3 Comment cela vous a-t-il impacté ou comment y avez-vous participé ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Guide 3 à l'attention de : Secteur privé

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.1.2 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.3 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.4 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p> <p>1.1.5 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.2.2 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.3 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.4 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.5 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.6 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.3.2 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.4 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	Est-on entré en dialogue avec vous pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ? Si oui, quel a été le résultat ?

5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Dans quelle mesure y avez-vous participé ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p> <p>6.1.8 À quels programmes avez-vous été associé et quelle a été votre contribution ?</p>

XIV. Références bibliographiques

1. AFD (2016), Profil genre Mauritanie.
2. Agri-ProFocus; IIRR. (2013). Faire changer les chaînes : Egalité entre les genres dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Amsterdam : Editions KIT.
3. Gassier, M., Rouanet, L., & Traore, L. (2022, Février). Addressing Gender-Based Segregation through Information: Evidence from a Randomized Experiment in the Republic of Congo. Récupéré sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/611661644422085910/pdf/Addressing-Gender-Based-Segregation-through-Information-Evidence-from-a-Randomized-Experiment-in-the-Republic-of-Congo.pdf>
4. MASEF – UNFPA, (2019). Stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femme et filles 2020-2024, Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF) avec l'appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population UNFPA.
5. Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille. (2015). Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre
6. Moore, K. (2015). Fostering economic opportunities for youth in Africa: A comprehensive approach.
7. Plan international, (2021). Gender transformative, Programme and influencing practices mapping.
8. Plan international, (2022). Compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes (SOYEE), Méta-évaluation du programme transformatif du genre pour l'emploi et l'entreprise des jeunes Rapport final.
9. Plan international, (2022). Domaine distinctif au niveau mondial : résultats et indicateurs SOYEE.
10. Plan International. (2018, Septembre). Enoncé de position de Plan International sur l'autonomisation économique dans le monde du travail avec un focus sur les jeunes et particulièrement les filles et les jeunes femmes. Récupéré sur https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo_economic_empowerment_in_the_world_of_work_policy_paper_en_g_sept18.pdf
11. Singh, J., & Schneiders, M. (2016). A Global Desk Review of Financial Education's Contribution to Girls' Economic Empowerment. Aflatoun International, Plan International & Crédit Suisse. Récupéré sur <https://www.aflatoun.org/wp-content/uploads/2022/02/Financial-Educations-Contribution-to-Girls-Economic-Empowerment-DeskReview-CreditSuisse-1.pdf>
12. SWEDD Mauritanie, (2018). Autonomisation des femmes et des filles déscolarisées et non scolarisées, Rapport annuel.
13. SWEDD Mauritanie, (2018). Cartographie économique et analyse de la chaîne des valeurs pour la région de Hodh el Charghi, Rapport définitif.
14. SWEDD Mauritanie, (2018). Cartographie économique et analyse de la chaîne des valeurs pour la région de Guidimagha, Rapport définitif.
15. SWEDD Mauritanie, (2019). Autonomisation des femmes et des filles déscolarisées et non scolarisées, Rapport annuel.
16. SWEDD Mauritanie, (2020). Autonomisation des femmes et des filles déscolarisées et non scolarisées, Rapport annuel.
17. SWEDD Mauritanie, (2022), Rapport études combinées : suivi de l'impact de la première phase et recensement des bénéficiaires de la seconde phase du projet SWEDD Mauritanie.



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET
DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)



Crédit photos: © Plan International

